

P27/D1,85

CORRESPONDANCE

NUMÉROTÉE

LA NUMÉROTATION

SUR CE FILM

RENOIE

AUX NUMÉROS DES PIECES

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,78

P27/D1,85



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,85

St Cunigonde Fev. 9-98
Monsieur le Maire
Messieurs les Echevins

Je prends la liberté de solliciter la place d'auditeur ayant les capacités voulues pour remplir cette position et je serai prêt à vous fournir les références que vous désirerez avoir; espérant M^e le Maire et M^e les Echevins que vous prendre cette application en considération

P27/D1,85

Notre serviteur

Hermas Monette
1717 St jacque

Monsieur Le Maire
Messieurs les Échevins

Nous soussignés reconnaissant les capacités
voulues pour remplir la charge d'auditeur
de la Municipalité de St. Comegonde
dans la personne de H. Morette

Messieurs Charles. de l'Etat 1585. St Jacques
 " B Lavoie 166 Quenel
 Louis Vaillancourt 1605 St Jacques
 D'Adam 1587 St Jacques
 Léandre Ethier 161 Richelieu
 " Vass 59 vinet
 M. Lavi C. L'ouinelle 173 Duvernay
 Thibault. M.
 C. P. Faure
~~D. Falconer~~
 Rich Thibodeau 127 Duvernay
 Frederic Bézier
 Hermingyde Rolland 739 Albert
 J. E. Rolland 749 Albert
 Joseph Lefebvre 121 Duvernay
~~Les Puisqueurt~~ 1472 St Jacques
 Clémentin Cailléfer 1469 1/2 St. Jacques
 Lazarus Verdon 1452 St Jacques
 Godfrey Bourville 1468 St Jacques

P27/D1,85

-350-

9 Février, 1898
Auditeur - plan sollicité par
H. Monette

H. Monette

P27/D1,85



Pièces réunies

FIN

P27/D1,85

V

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins.

Cité Ste Geneviève

Messieurs

Tous me permettez sans doute de céder au désir, bien légitime, d'améliorer mon humble position, bien que pour cela je dusse avoir recours à votre suffrage.

Bien que mon expérience soit assez limitée dans les affaires municipales, je puis affirmer faire les connaissances boulées de comptabilité pour solliciter & bien remplir la charge d'auditeur de votre florissante cité.

Le temps que je puis disposer sera toujours suffisant pour répondre aux exigences de cette importante position.

P27/D1,85

Messieurs, à l'appui de mon humble requête.
je pourrais vous citer de nombreuses et
influentes references, mais je tiens surtout
à l'honneur de vous mentionner Monsieur
G. T. Ducharme - Bourgeois au service
duquel j'ai la satisfaction d'être depuis
dix mois; je suis persuadé que son
nom seul vous fera comprendre toute
l'attention & la diligence que j'entends
apporter à ce travail si important.

Merci, Messieurs, de votre généreux accueil,
j'ai confiance dans le résultat de votre
sérieuse considération, en attendant
beaucoup agréer l'assurance de ma
parfaite reconnaissance.

et me voire
botre, etc,

Gifford Laman
670 St Antoine

J'Henri.

3174 Notre Dame

P27/D1,85

-350^b

12 Février 1898

W. L.

Auditeur demande de la
place d'

W. Lamarre

mmw B. W.

P27/D1,85

Ste-Cunigonde, 17 Février 1898

A Messrs A. S. Delisle, M. S. Lyndhurst, Jos. Littrell,
H. Morin, J. L. Charbonneau, Alex. Montbriand,
Noël Simard, C. Zippo & Mrs. Campbell

Monsieurs.

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les Comités
aura lieu vendredi, le 18^{me} jour de février, 1898.
à sept heures et demie p. m., dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération:

Engagement des employés municipaux, etc.

Par ordre,

J. P. Vibert
Sageur-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le dix-septième jour du mois de Février
mille huit cent quatre-vingt-dix-sept j'ai été admis au
bureau de l'assemblée du Comité de l'Union à l'appartement du
M. C. Delisle Maire. M. C.
Lyonnais de Luttrell A. Marin J. L. Charron
A. Montbrial. M. Emond. Camille Lippé
& Mr Campbell. avis qu'une assemblée de
plus les Comités aura lieu vendredi la dixième
jour Courant à sept heures et demie P. M.
dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Sigri

Julien Martineau

J. P. Gobry

351-

17 Février, 1895

assemblée du Comité

S^{te} Cunegonde
16 Février 1898.

Monsieur le President de la Commission de
l'Hotel de Ville de S^{te} Cunegonde, Mess les Echevins du
Conseil !

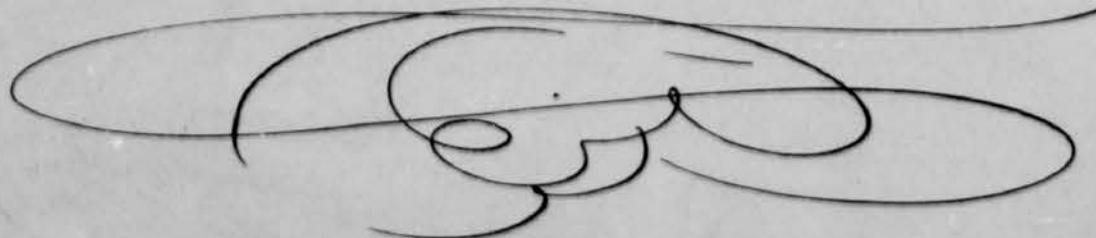
Monsieur le President:

J'ai l'honneur de déposer devant vous
pour être soumise à vos délibérations la présente application.
Né dans la municipalité, y ayant toujours résidé, je crois qu'il
m'est permis à juste titre d'aspirer à la position d'Auditeur
de la Cité de S^{te} Cunegonde,

Veuillez assurer vos collègues, Monsieur
le President, que j'apporterai à remplir cette charge, si
toutefois elle m'est offerte, toute la punctualité voulue; en
connaissant tous les devoirs de cette position, je suis prêt à
en assumer toutes les responsabilités.

Prayez moi, Monsieur le President,
avec mes sentiments de haute considération, votre dévoué
serviteur et contribuable

J. U. Arthur Geoffrion
étudiant en Droit



P27/D1,85

- 351 -

16 Février, 1898.

auditeur - application pour
la place D.

J. H. A. Geoffrion

P27/D1,85

Amegonde 17/2/98

Au conseil de la cité de Ste
Anne-Gponde.

Messieurs

D'après le compte que j'ai
reçu pour mes taxes d'affaires
vous me chargez sur le taux
du loyer de toute la bâtie
que j'occupe comme
magasin et logement
privé.

Veuillez messieurs corriger
l'erreur. C.-à-d. me charger
sur le taux que de la moitié
du loyer qui est pour
mon magasin.

Si l'on se réunit pas

P27/D1,85

juste que je fasse une
tasse pour la partie
que j'occupe comme
résidence privée

En ce faisant
meurrez vous obligez
votre très humble
serviteur

Jos. Lavoie
3196 Notre Dame

P27/D1,85

351^b

17 Février, 1898
Taxe d'affaires - réduction sur
Jos. Savoie

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

A. Frans le President et a
M. M. les membres de la
Commission de Fire et Police

Messieurs

Je prends la
respectueuse liberté de solliciter
de votre Commission une augmen-
tation de salaire de deux piastres
par semaine et une engagement
d'une année

a l'appui de ma demand-
e de je me permis de vous rap-
peler que lors de mon enga-
gement vous me promettiez une
augmentation de salaire si je
donnais satisfaction aux intérêts
Croyant avoir rempli concien-
ciusement les missions devoirs
de ma charge je prends la res-
pectueuse liberté de vous rap-
peler cette promesse.

Avec mes remerciements
anticipés, veuillez agréer Messieurs
Le President et Messieurs, l'expres-
sion de mon plus entier dévou-
ement

Votre très humble et dévoué serviteur

D. Tremblay
Chief. P. & Fire

St. Léonard 18 Fev 1898.

352^a

18 février, 1898

Salaire - augmentation
Demandée pour le chef
Jos. Tremblay

P27/D1,85

L E C T U R E

P27/D1,85

A Son Honneur le Maire & aux
Échevins de la Cité de St^e
Cunigonde de Montréal.

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous
donner avis que je continuerai
mon contrat avec la Corporation
de la Cité de St^e Cunigonde de
Montréal pour l'abreuvement des
Vidanges, ~~égal~~ pour le terme
des trois années à dater des
~~lorsque~~ commencement du
contrat suivant la disposition
du dit contrat.

Dates St^e Cunigonde de
Montréal ce vingt deuxième
jour de février mil huit cent
quatrevingt dix huit.

Olivier Daspous

- 353 -

22 février, 1896

Vidanges - Lettre de continuation
du contrat de
M. Dupuis

P27/D1,85

P27/D1,85

Ste Genevieve
18th. February 1898.

To the President and Members of
the Committee "Hôtel de Ville"

Gentlemen

I would respectfully
make application for an increase to my salary
as one of the Auditors of the Corporation

I have been in your service in that
position since 1891 when the salary was fixed
at \$ 900⁰⁰ per annum: two years ago it was
reduced to \$ 150⁰⁰.

I have endeavored to perform
the important duties of the office faithfully and
to the satisfaction of the Members of the Council
and trust you will consider this application
favorably and hope for a continuation of
your confidence

Your obedient Servant

W. Théberge

- 354 -

18 Février, 1898

auditeur-augmentation
de salaire demandée

G. G. Légers



P27/D1,85

-354^a

16 février, 1898

~~Gardien du square~~
Place demandée

S. Valiquette

Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers

Si prenez la liberté de
me proposer mes services
comme Gardien du parc,
comme Vaneur profiteur
qui paie tout. Depuis
bonne charrue et qui
demeure tout près du parc
et qui connaît le terrain
qui il faut avoir pour
les herbes sont bonnes tant
de difficultés à conserver
pour des raisons si espèces
que vous j'aurais malgrange
en considérant les...
votre tout dévoué
16 Février 1898 S. Valiquette

P27/D1,85



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,85

DR E. PERSILLIER-LACHAPELLE, *Président.*
DR ELZÉAR PELLETIER, *Secrétaire.*



Montreal 23 Fév., 1898

M. le Secrétaire-Trésorier
de Ste. Cunégonde

Monsieur,

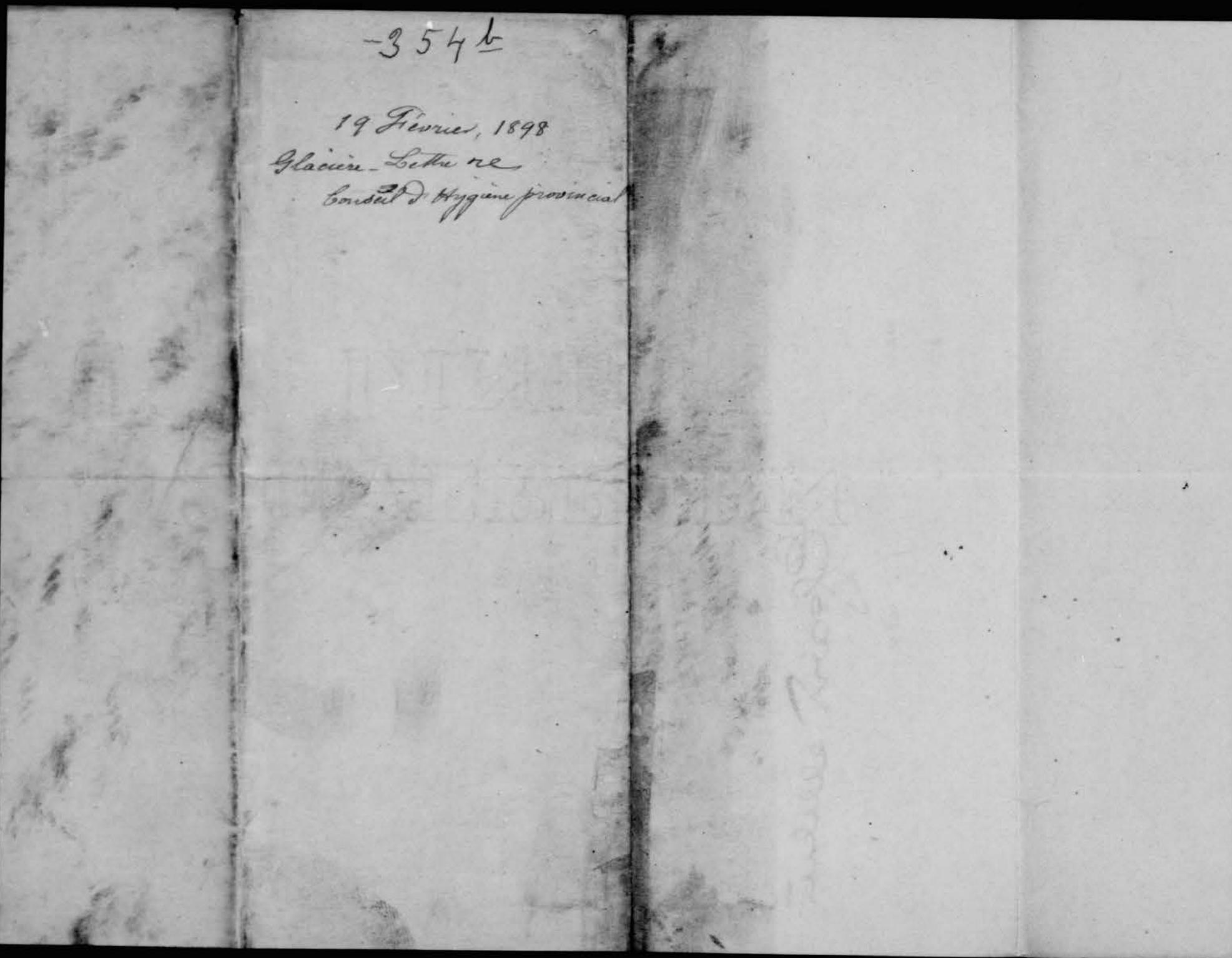
Jai l'honneur de vous transmettre une résolution adoptée à la dernière assemblée du Conseil, relativement à l'emmagasinage de glace de qualité inférieure pour des fins de réfrigérations seulement.

Je demeure, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Eugène Pelletier

Secrétaire.



P27/D1,85

P27/D1,85

DR E. PERSILLIER-LACHAPELLE, *Président.*
DR ELZÉAR PELLETIER, *Secrétaire.*



Extrait du procès-verbal de l'assemblée
du Conseil d'Hygiène de la Province,
19 Février, 1898

Comme il a été représenté au Conseil que pour un grand
nombre de glacières, quand une fois la glace y est introduite, elle
n'en sort plus, c'est-à-dire qu'elle fond sur place,

IL EST RESOLU de permettre aux bureaux locaux d'Hy-
giène de laisser récolter la glace dans le canal Lachine ou au-
tres endroits semblables, pourvu (1) que ce ne soit que pour les
fins de la réfrigération, (2) que l'emmagasinage se fasse dans
des glacières disposées de telle sorte qu'elles puissent être
fermées et scellées par l'officier de santé du bureau local d'hy-
giène intéressé, et n'être pas réouvertes sans sa permission;
(3) que des cautions, jugées satisfaisantes par l'Officier de santé
soient données comme garantie qu'il ne sera fait aucune distribu-
tion de la glace ainsi emmagasinée.

Certifié
Elzéar Pelletier
Secrétaire

P27/D1,85



Pièces réunies

FIN

P27/D1,85

TÉLÉPHONE BELL 8156.
" DES MARCHANDS 1291.

224 Richelieu.



HOTEL-DE-VILLE

Ste-Cunégonde, 28th Feby 1898

To His Honor the Mayor &
Mess^r the Alderman of the
City of St Cunégonde Gentlemen

I beg to signify
my acceptance of the position to which you
have reappointed me 23rd Inst and to offer
you my best thanks for the same
Yours obedient Servt

W. Medes Auditor

-355-

28 février, 1899

auditeur - acceptation de la
plaie 9^e

J.-F. Légers

P27/D1,85

P27/D1,85



Bell Telephone, 2704.

François Lapointe

Architect and Engineer,

PROMOTER and DESIGNER of the MOUNT ROYAL PARK STEEL TOWER

71 AND 79 ST. JAMES STREET,

Room 10, Perrault Building.

Take Elevator at No. 71.

Montreal, 22 Février, 1898. 189

A Son Honneur le Maire,

et

A Messieurs les Conseillers de Ste Cunégonde.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le projet qui accompagne cette lettre: un pont devant traverser le canal Lachine, près de votre ville.

Ce système de construction pour pont est des plus modernes; un seul existe en Amérique, à Chicago. C'est d'après ce pont que j'ai préparé le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre. J'y ai ajouté des améliorations importantes qui rencontreront, je l'espère, l'appréciation des intéressés.

Ce pont aura deux voies pour chars électriques, deux pour voitures et deux pour les piétons. Comme je vais soumettre au Gouvernement ce projet, je serais heureux d'entendre l'opinion de votre Conseil sur cette entreprise.

P27/D1,85



Bell Telephone, 624.

Merchants Telephone, 666.

François Lapointe

Architect and Engineer,

PROMOTER and DESIGNER of the MOUNT ROYAL PARK STEEL TOWER

71 AND 79 ST. JAMES STREET,

Room 10, Perrault Building.

Take Elevator at No 71.

Montreal, 22 Fevrier 1898

Je me mets à votre disposition pour plus amples informations.

Votre Respectueuse

François Lapointe

P27/D1,85

355^a

22 Février 1898

Port sur canal. Lettre re
J. Lavoine

Yours

P27/D1,85

Monsieur le Maire et
M. M. Les Échevins de la
Cité de Ste-Agnegonde

Messieurs

Je prends la
respectueuse liberté de vous
offrir, si toutefois vous
avez été satisfait de moi
par le passé, mes services
comme évaluateur de cette
Cité pour l'année 1898.

Je demeure Messieurs

Votre Tout dévoué

Alex Chabotman
758 Rue Albert
Ste-Agnegonde

Ste-Agnegonde 24 Fév 1898

P27/D1,85

-355b

24 Février, 1898

Estimateurs - application
pour la place

Alex. Charbonneau

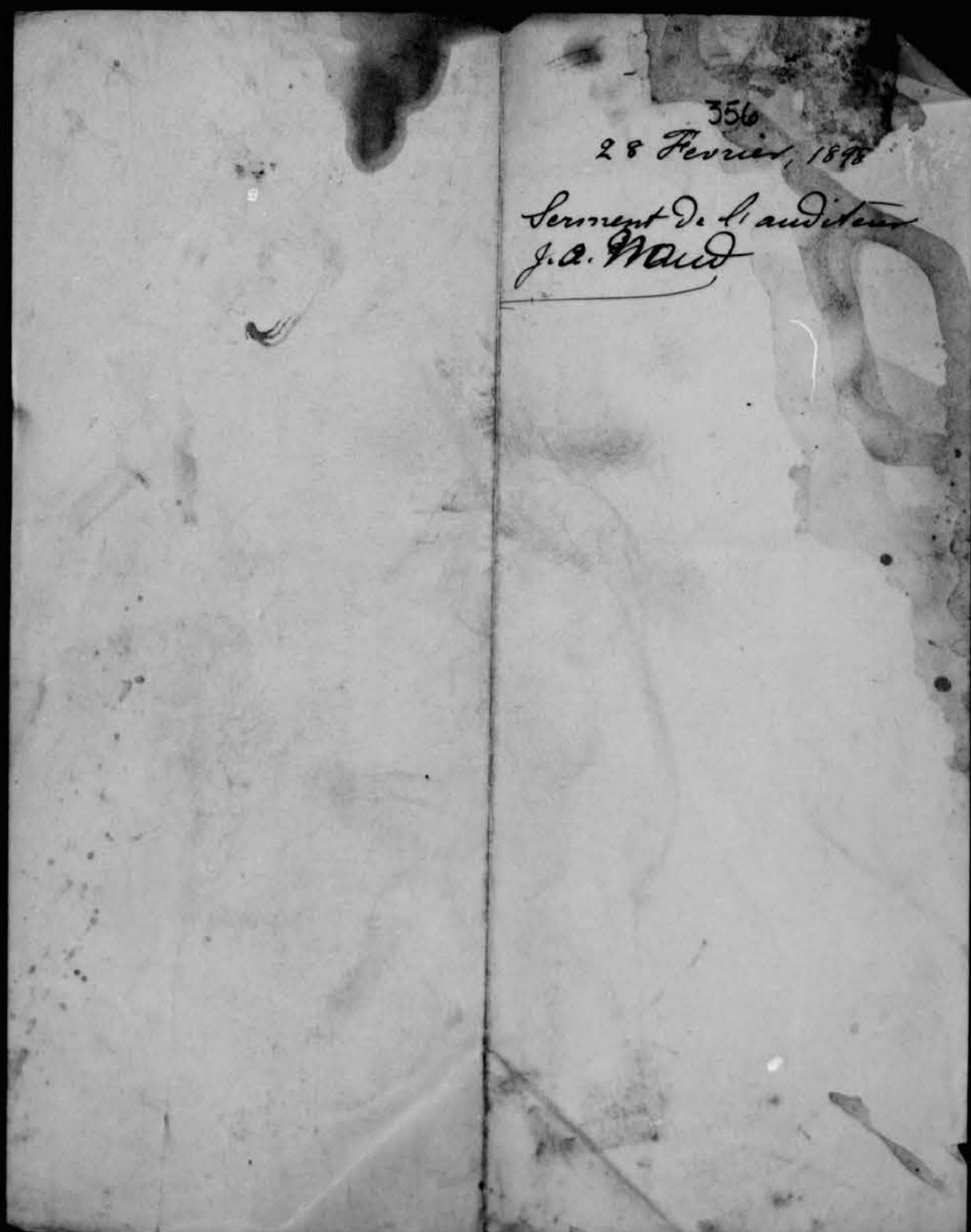
P27/D1,85

Je, Joseph-Alfred Naud — , ayant été
nommé ~~avocat~~ pour la cité de Sainte-Cunégonde de
Montréal, jure que je remplirai fidèlement, impartialement, honnê-
tement et diligemment tous les devoirs de la dite charge, au meilleur
de ma capacité et de ma connaissance. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Assermenté ce *vingt huitième*
jour du mois *de février* 1898
à Ste-Cunégonde de Montréal, par devant
moi, le soussigné Juge de Paix

J.P. Vélez

P27/D1,85



P27/D1,85

Montreal 24 Fév 1898

A mon Honneur Le Maire
Et Messieurs les Échevins
De la Cité de St-Henri

Messieurs

Ily a audelà
de deux mois que nous avons
produit notre compte pour répa-
rations à l'asphalte aux rues
et trottoirs de votre cité, n'ayant
encore reçu aucune réponse.
Veuillez nous obligeriez beaucoup
en réglant au plus tôt ce petit compte
soit par argent ou par billet en
y mêlant les intérêts à la date
du dit billet. Ou bien si vous
n'êtes pas prêts à faire ce règlement
Veuillez s'il vous plaît accepter
réception de notre compte et
nous promettre que les intérêts
en seront payés.
Ce faisant nous obligeriez beaucoup

Vos tout dévoués
Bartin Valiquette

-356^a

24 Février, 1898

Réparations au pavage
Demande de paiement pour
J. Bastien

P27/D1,85

P27/D1,85

T. J. O'NEILL,
Real Estate Agent,
TRUSTEE, COLLECTOR, ETC.
ROOM 83a.
TEMPLE BUILDING,

Montreal, le 26 Fev 1898

à Son Homme le Maire,
et à MM. les Échevins
de Ste Cunegonde

Messieurs

J'ai l'honneur, par la présente,
de vous faire savoir que, je suis
prêt à mettre mes services comme
évaluateur, encor cette année,
à la disposition du Conseil de la
Ville de Ste Cunegonde.

Messieurs, vous pourrez juger
par l'année passée, si je mérite
la faveur d'être nommé à la
même position par votre conseil.
J'espere que mon application
sera favorablement considérée.

Je suis Messieurs
Votre touté dévoué
et humble serviteur
T.J.O'Neill Jr.

D D D B

P27/D1,85

-356-

26 Février, 1813
Estimateur Place don
Thos. O'Neill

Thos. O'Neill

P27/D1,85

Province de Québec
Cité de Ste-Geneviève
de Montréal

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par moi, J.P. Vébert, Greffier,
que la liste des électeurs parlementaires a été préparée sui-
vant la loi et qu'un double est déposé à mon bureau, No-224 rue
Richelieu, à la disposition et pour l'information de toute per-
sonne intéressée.

Donné à Ste-Geneviève de Montréal, ce premier jour de Mars,
Mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

J.P. Vébert
Greffier

Province of Quebec
City of Ste-Genevieve
Of Montreal.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given you by me, J.P. VÉBERT, City-Clerk, that the
list of parliamentary electors has been prepared according to
law and that a duplicate of the same is deposited in my office,
No.224 Richelieu Street, to the disposition and for the infor-
mation of all parties interested.-

Given at Ste-Genevieve of Montreal, this first day of
March, one thousand eight hundred & ninety eight.-

J.P. Vébert
City-Clerk.

-357-

1er Mars, 1898.

Avis public - Liste élec. paro...

Sec. Trés.

Joseph Chabot

de Steusignac Joseph Chabot
résidant dans la cité de St-Lambert démentiel
catholique fait le présent et fait savoir que monsieur
d'Amour Dufresne que le deuxième membre
1995 fait appeler à la porte de l'église et de plus
à la porte de l'habitation de ville en la cité
mme Marie Sophie de Larie publie d'autre part

que j'ay été nommé administrateur de la paroisse de St-Lambert
de la paroisse que appelle l'administration de la paroisse
de St-Lambert que j'aurai toute la force
de faire pour la paroisse de St-Lambert
que j'aurai tout ce qu'il faut faire pour la paroisse
de St-Lambert que j'aurai tout ce qu'il faut faire pour la paroisse

Joseph Chabot

2 mars, 1898.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,
le premier jour du mois de Mars, après midi.

À la demande et requérition de Dame Marcelle
Reynolds, domiciliée en la cité de Ste Cunégonde de
Montréal, veuve de feu Joseph Martinelli, en son
vivant habitant du même lieu.

Moi, Joseph Antoine Blaine Bégin, Notaire Pu-
blie pour la Province de Québec, soussigné et
pratiquant dans la cité de Montréal, dans le dis-
trict de Montréal, mesdames expès transporté en l'hotel
de ville, ou place d'affaires de la Corporation de la dite
cité de Ste Cunégonde de Montréal, où étais et par-
lant au Secrétaire Trésorier de la dite Corporation,
j'ai dit et déclaré ce qui suit.

Que la dite Dame Marcelle Reynolds, est proprié-
taire, en possession paisible et publique, des lots de
terre connus et décrits comme étant les lots numéros
deux mille trois cent quarante un et deux mille
trois cent quarante-deux (2341 & 2342), des plan
et lire de renvoi officiel de la paroisse de Mon-
tréal, dans le comté d'Yamaska, en la dite cité de
Ste Cunégonde de Montréal, et ayant front sur la
rue William.

Que Louis Henri Renault, bce. marchand de
glace du même lieu, est propriétaire de divers lots
ou terrains, sur lesquels il a fait ériger des bâtiments
destinés à emmagasiner de la glace, contigus et
avoisinant, du côté-Est, les dits lots deux mille
trois cent quarante un et deux mille trois cent
quarante-deux, appartenant à la dite Marcelle
Reynolds.

Que la dite Corporation, de la cité de Ste Cuné-
gonde de Montréal, a fait faire un trottoir sur la
dite rue William, pour l'utilité du public et au
tout des propriétaires de la dite rue.

- 2 -

Que, de par la loi et suivant ses règlements, la dite Corporation est obligée d'entretenir ou faire entretenir le dit trottoir, libre de tout obstacle ou empêchement quelconque.

Que nonobstant son droit de passer sur le dit trottoir, libérant, en tout temps et à son besoin, la dite Marcella Reynolds est, depuis pres de deux mois, complètement dans l'impossibilité de pouvoir passer sur le dit trottoir, ou l'amas de glace et de neige sur le dit trottoir, le long et vis-à-vis les dits terrains et glacières du dit Louis Henri Renaud.

Que, depuis le dit temps, la dite Marcella Reynolds a souvent demandé au dit Louis Henri Renaud de faire enlever cet amas de neige et de glace, et que ce dernier a toujours refusé ou négligé de ce faire.

Que, depuis ce refus du dit Louis Henri Renaud, la dite Dame Marcella Reynolds, s'est adressée à la dite Corporation de la dite cité de Sté Geneviève de Montréal, pour faire enlever le dit amas de neige et de glace, et que malgré cette demande la dite Corporation a toujours négligé d'exécuter ou faire exécuter ses règlements à ce sujet.

Que par la faute, négligence ou refus, de la dite Corporation de la cité de Sté Geneviève de Montréal, de faire enlever le dit amas de neige et de glace, au lieu susdit, la dite Marcella Reynolds a éprouvé des dommages qu'elle estime à la somme de cinq-cinq dollars cinquante dollars.

C'est pourquoi moi le Notaire susdit j'ai à la demande et réquisition susdite, notifié, comme et protesté la dite Corporation de la cité de Sté Geneviève de Montréal, en parlant comme suudit, d'avoir à payer de suite et sans délai, à la dite Dame Marcella Reynolds, une somme de cinquante dollars comme indemnité et compensation pour les trou-

- 88 -

bles) et dommages causés à la dite Dame Marcella Reynolds, par la négligence ou refus de la dite Corporation et pour les causes susdites, et de plus de voir à faire enlever de suite et sans délai, le dit amas de neige et de glace.

Si à défaut par la dite Corporation, de la cité de Ste Geneviève, de Montréal, de se conformer aux exigences et demandes du présent protêt, la dite Marcella Reynolds la tiend et tiendra responsable en outre de la dite somme de cinquante dollars, de tous dommages déjà soufferts et à souffrir, avec la somme de \$ 12.00, douze dollars, coût du présent protêt, signification et copie.

Dont acte fait, signifié et protesté, les jour, mois et ans susdits, sous le numéro cinquante-six et afin que la dite Corporation, de la cité de Ste Geneviève de Montréal ne puisse prétendre ignorance des présentes, jai là et abus au lit susdit, serré et signifié le présent protêt à la dite Corporation, de la cité de Ste Geneviève de Montréal, en lui laissant et remettant une copie authentique d'icelui et en parlant comme susdit, en foi de jai signé les présentes.

(Signé) J. A. H. Gérard. N.P.

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude.

Trois mots rayés nuls.

J. A. H. Gérard N.P.

P27/D1,85

N^o 56-358-

10 Mars 1898

Projet et notification

a la demande

, de

Marcella Reynolds
veuve Jos Martinelli

La Corporation de la Cité
de
Sté Burgeonne de Montréal

1^{re} copie

J. A. St. Germain N.P.

Demande tenue en vente au 1^{er} mars

P27/D1,85

Ville de Montréal } Cour de Québec

Abbé Gagnon

D'emondeau

Abbé Cardinal

D'epreux

Ville de Ste Cunegonde

Tremblay.

Le soussigné donne ma... leus... de
la présente cause avise à l'avis d'autrui
en cette cause

Montreal le Mars 1858

Jacques Hebert

avocat du demandeur

P27/D1,85

-359-

1^{er} Mars, 1898
main levée dans la saison
Abb. Gagnon & Abb. Cardinal
J.W. Hobart, avocat

N^o 9917

C de C

A. Gagnon
Demandes

c.

J. Cardinal
Demandes

La cité de M^l

Compagnie T.S.

Main levée dans la saison

P27/D1,85

Conseil d'Hygiène de la Cité Ste-Cunégonde
DE MONTREAL.

J. HUBERT MORIN, PRÉSIDENT.

REV. MR. ECRÉMENT,

M. E. LYMBURNER.

C. P. FABIEN.

THÉO. CYPHOT, M. D., OFFICIER DE SANTÉ.

JOS. CHABOT, INSPECTEUR SANITAIRE.

HOTEL DE VILLE,
88 RUE VINET,

Cité Ste-Cunégonde de Montréal, 2 Mars 1898

S.P. Debak Jr.
Sec. Bureau de la Cité Ste-Cunégonde de Montréal.
Montréal.

J'ai l'honneur de vous informer que j'accepte
les conditions j'ayamment envoier dans cette lettre en date du
25 derni. Janv.

Yste tout devon.

Salphon. Jr.

P27/D1,85

- 360 -

29 Mars, 1895

Engagement du medecin du
bureau de Sante - acceptation de
place

Thos. Gyschut

Ste Cunigonde, Mars 2 1898.

Monsieur le Maire, et
Messieurs les Échevins de la Ville
de Ste Cunigonde de Montréal.

Messieurs,

Ayant appris que vous
vouliez faire des changements
pour la nomination des Évaluateurs
de la Ville de Ste Cunigonde, permet-
tez moi de vous soumettre mon
humble application pour cette
charge. — Étant résidant et
propriétaire dans cette Ville, depuis
plus de huit ans, et ayant
toujours gagné ma vie par
l'achat de terrains et l'érection
de propriétés, je me crois qua-
litifiée pour remplir dignement
les devoirs qui incomberont à la
charge d'Évaluateur.

Esperant, Messieurs les
Échevins, que vous daignerez
prendre en considération la
présente application, je demeure
avec toute dévouée servitude.

Joseph Mascotte
290 rue Delisle
Ste Cunigonde.

- 360 -

2 Mars, 1898

Estimation offerte de
vieux comme

Jos. Marcotte

P27/D1,85

L D N H

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85

Province de Québec
Cité de Ste-Cunégonde
de Montréal.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné, que mercredi, le seizième jour de Mars courant (1898) à huit heures P.M., le Conseil municipal de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal procédera à l'examen de la liste des Jurés de la dite Cité.

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal, ce quatrième jour de Mars, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.



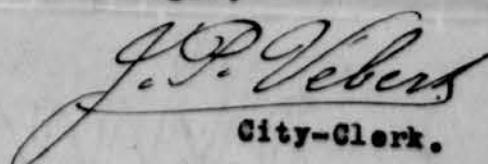
Greffier

Province of Quebec
City of Ste-Cunegonde
of Montreal.

Public notice

is hereby given that on WEDNESDAY, the sixteenth day of March, 1898, at eight o'clock in the afternoon the municipal Council of the City of Ste-Cunegonde of Montreal will proceed to the examination of the list of JURORS of the said city.

Given at Ste-Cunegonde of Montreal, this fourth day of March, one thousand eight hundred ninety eight.


City-Clerk.

P27/D1,85

1898-03-01

Le Saussoigne Certifie sans aucunement

d'appeler et fait rapport que le —

Cinquiesme jour de mars 1898

lai appliquer a la porte de l'église et de

plus a la porte de l'hôtel de ville en

la dite exterieure vraie copie de

Loie publier d'autre portes.

Joseph Chabot

5 mars 1898

Province de Québec
Cité de Ste-Cunégonde
de Montréal.-

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que Mercredi, le neuvième jour de
mil neuf cent
Mars, mil huit cent quatre vingt-dix-huit, à huit heures de l'ap-
rès-midi, la Conseil de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal
procédera à l'examen de la liste des électeurs parlementaires.

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal, le quatrième jour de
mil neuf cent
Mars, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

J.P. Vébert

Greffier.

Province of Quebec
City of Ste-Cunegonde
of Montreal.-

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that on wednesday, the ninth day of March
one thousand eight hundred ninety eight, at eight of the o'clock, in
the afternoon, the Council will proceed to the examination of the par-
liamentary list of electors.

Given at Ste-Cunegonde of Montreal, this *ninth* day of
nine hundred
March one thousand eight hundred & ninety eight.

J.P. Vébert
City-Clerk

P27/D1,85

-362-

4 mars, 1898
avis public - Société d'habitation

Soc. Soc.

Je soussigné Joseph Ghahat
résidant dans la cité de St Camégonde
certifie par la présente et fait rapport
sur mon serment d'affice que le
quatrième jour de mars 1898
j'ai affiché à la porte de l'église et de
plus à la porte de l'hôtel de ville
en la dite cité une vraie copie
de l'avis public ci-dessous porté

Joseph Ghahat

4 mars. 1898

P27/D1,85

DÉLAVÉ

FOUNDED 1871

The Ocean Accident & Guarantee Corporation
LIMITED.

Empowered by Special Act of the Imperial Parliament.

HEAD OFFICES: 40 to 44 MOORGATE ST., LONDON, ENGLAND.

CANADIAN BRANCH:

ADVISORY BOARD: { WILLIAM M. RAMSAY, Esq. | ROLLAND, LYMAN & BURNETT,
E. B. GREENSHIELDS, Esq. | GENERAL MANAGERS.

P. O. Box 873
TELEPHONE No. 1991

HEAD OFFICES:
TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

MONTREAL,

March 1st 1898.

AUTHORIZED CAPITAL, \$2,000,000.00
SUBSCRIBED CAPITAL, 1,318,600.00
PAID UP CAPITAL, 500,000.00
RESERVE, 31st Dec., 1896, 1,027,511.00
GROSS INCOME IN 1896, 1,275,000.00
Deposited with Receiver-General
in Canada, 84,000.00

BUSINESS TRANSACTED.

PERSONAL ACCIDENT INSURANCE.

EMPLOYERS' LIABILITY.

ACCIDENT INSURANCE COMBINED WITH
SICKNESS BENEFITS.

WORKMEN'S BENEFIT INSURANCE.

ELEVATOR INSURANCE.

DRIVERS' RISK INSURANCE.

THIRD PARTY LIABILITY INSURANCE.

J. P. Vézérh Esq.
Sig.
Corporation St. Parcigon de
Montreal
Conseil
Ceci est pour vous.
avoir que nous avons été
Mr. Afane, l'avocat de
notre Corporation, pour
la défense de nos intérêts
mutuels dans la cause
de M^e Brault vs notre
Corporation. *Vous êtes
Rolland Lyman & Burnett
Sterling.*

153

P27/D1,85

-363-

Le 9 Mars, 1898

Gaston Brunelle - avis re
"Ocean Accident & Guarantee"

P27/D1,85

Ste-Cunigonde, 5 Mars 1898

A Messrs. A. S. Delisle, M. E. Lymburner Jr. Luttrell,
H. Morin, J. L. Charbonneau, Alex. Montbriand,
Noel Brossard, C. Lepage & A. Campbell
Monsieur.

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
De tous les Comités _____
aura lieu lundi, le septième jour de Mars, 1898.

à sept heures et demie p. m., dans une des salles de l' Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Examen du compte des réparations au parage
" " règlement N° 91
Engagement des estimateurs etc., etc.

Par ordre,

J. P. Vibert
Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon serment
d'officier que le cinquième jour du mois de
Mars mille huit cent quatre vingt six suis
fait délivré au domicile de Messieurs A. S. Delisle
Mr C. Lyons et son associé J. L. Morin, J. L. Chabot
et Mondmain, maîtr Emond C. Lepage
Leroux Campbell, avis qu'une assemblée
de tous les Comptes sera tenue lundi le
septième jour suivant à sept heures et demie
dans une des salles de l'Hôtel de Ville pour
Considérer les questions suivantes

Examiner du compte des réparations au poste
Règlement No. 91.
engagements des estacades, etc. etc....

Légric.

Joseph Chabot

avis - assemblée de tous les
comptes -

J. P. Robert

- 364 -

5 mars, 1898

avis - assemblée de tous les
comptes -

P27/D1,85

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE STE-CUNEGONDE

DE MONTREAL.

A mons.

J. L. Charbonneau Secrétaire

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le Deuxième
jour de Mars 1898, ajourné à Mercredi
le neuvième jour de Mars 1898.

J. P. Véber
Greffier.

P27/D1,85

21.5-

5 Mars, 1898

AVIS D'AJOURNEMENT.

Je soussigné certifie sous mon serment d'affirmer que le cinquième jour du mois de Mars midi huit ans quatre vingt dix huit j'ai délivré au domicile de M. J. L. Charbonneau échivin avis que le Conseil s'est assemblé mercredi le deuxième jour du mois de Mars à midi huit ans quatre vingt dix huit ans.

Seigni. Joseph Chabot

P27/D1,85

TÉLÉPHONE BELL 8156.
" DES MARCHANDS 1291.

224 Richelieu.



Bureau du Greffier de la Cité,



Ste-Cunégonde, March 5th 1898

La compagnie des chars-urbains donne par
les présentes ordre à la cité de Ste-Cunégonde, de faire
les réparations ^{à l'asphalte} nécessaires par le fait qu'elle a réparé
sa voie d'évitement, coin Lévis & rue Notre-Dame, et
elle s'engage aussi de payer le coût de telles réparations.

J. L. Baudry

Manager & Chef Ingénieur

-366-

5 Mars, 1898

Ordre pour réparer l'asphalte
Montreal Street Ry Co

P27/D1,85

P27/D1,85

ADAM, MATHIEU & MATHIEU
AVOCATS.
17 RUE ST. JACQUES. 17.
MONTREAL.

Montréal, 7 Mars, 1898.

Monsieur J. P. Vébert,
Secrétaire-Trésorier de la Cité de Ste-Cunégonde, -

Cher Monsieur Vébert,

Vous me demandez des informations concernant les causes de la cité de Ste-Cunégonde et je me rends avec plaisir à votre désir.

La cause de la Royale Electric contre Ste-Cunégonde est en suspend; celle de Ste-Cunégonde contre la Montreal Rolling Mills est aussi suspendue. Toutes les causes de la cité de Montréal contre Ste-Cunégonde et Ste-Cunégonde vs. St-Henri et Westmount ne sont pas encore inscrites à l'exception de celles portant le No 1501 de la cité de Montréal vs. La cité de Ste-Cunégonde et la cité de Ste-Cunégonde vs. St-Henri et la cité de Ste-Cunégonde vs. Westmount qui sont fixées pour le 25 mars courant. La cause des Soeurs de la Congrégation vs. Ste-Cunégonde est inscrite, mais le jour n'est pas encore fixé.

La cause du gouvernement de Québec vs Ste-Cunégonde n'est pas inscrite.

Le jugement que vous avez contre Léonard est en suspend d'après les instructions du conseil de la cité de Ste-Cunégonde.

Dans la cause de Ste-Cunégonde vs. Elizabeth Smart, savoir Mme Howley, il y a eu \$125.00 de payées sur les \$520.70 qu'on réclame; le dernier paiement a été fait le 7 décembre dernier et nous avons collecté ce montant par paiements depuis le mois de mai 1897. Cette cause n'a pas été poussée avec rigueur parce qu'il y a des irrégularités dans la résolution qui a autorisé la confection des canaux d'égouts de la rue Souvenir. L'avocat de Mme Smart nous dit qu'il est à la veille de nous apporter un acompte et s'il ne le fait pas nous allons inscrire cette cause ex parte car il n'a pas produit de plaidoyer, mais menace de le faire si nous inscrivons pour jugement. Il ignore l'irrégularité en question et il ne faudrait pas en parler à qui que ce soit.

Dans la cause de Ste-Cunégonde vs. Roy rien n'a encore été payé dans cette cause, elle n'est pas contestée et je puis prendre jugement tous les jours, aussitôt que j'aurai reçu telles instructions du conseil de Ste-Cunégonde, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois je suis prêt à toujours exécuter les instructions données et je voudrais, surtout pour celle-ci, ne pas agir avant d'avoir reçu telles instructions vu que c'est un frère. Mr Roy avait promis

P27/D1,85

ADAM, MATHIEU & MATHIEU
AVOCATS.
17 RUE ST. JACQUES, 17.
MONTREAL.

promis de tout payer dans le mois de janvier dernier, je l'ai vu il y a quelques jours et il m'a demandé de l'attendre une dizaine de jours et qu'il paiera un acompte très-respectable et peut-être tout.

Dans la cause de Brunelle vs Ste-Cunégonde j'ai plaidé à cette action et l'assurance s'est engagée de supporter les conséquences du jugement qui sera rendu en cette cause et même de payer mes frais si Ste-Cunégonde gagnait et que le Demandeur ne serait pas en état de les payer. M. Rolland, le gérant, je crois, a pris des notes et devait adresser à M. Yébert un écrit à cet effet.

Ce sont, à peu près toutes les causes que j'ai actuellement en mains.

Votre dévoué,

Joseph Adam

P27/D1,85

-366^a

7 Mars, 1898
Causes diverses. Lettre
de
Jos. Adam

Jos. Adam

A SON HONNEUR LE MAIRE

ET A MESSIEURS LES ECHEVINS

DE LA CITE DE STE CUNEGONDE DE MONTREAL.

ccccccccccccc

Joseph Cadieux
J'ai examiné le protêt en date du premier mars ,mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit, que Dame Marcella Rey-
nolds a signifié à la cité de Ste-Cunégonde réclamant
cinquante piastres de dommage parce que le trottoir de la
rue William, en face des entrepôts de glace de M Hénault,
a été obstrué par la glace et la neige pendant près de
deux mois .

Madame Reynolds n'a pas droit de réclamer des domma-
ges arrivés avant la mise en demeure,c'est-à-dire avant
la signification du présent protêt,et comme je suis in-
formé que lorsque ce protêt a été signifié la cité de
Ste-Cunégonde faisait observer ses règlements et enlever
la neige et la glace de ce trottoir,elle ne peut pas
réclamer la somme de cinquante piastres mentionnée dans
ce protêt,mais elle a droit aux frais de la mise en de-
moure car cette mise en demeure était nécessaire pour te-
nir la cité de Ste-Cunégonde responsable après la signi-
fication de ce protêt,et il s'ensuit que Ste-Cunégonde
est responsable de ces frais qu'elle fixe à douze pias-
tres .C'est peut-être un peu élevé,mais enfin,je crois
que le notaire a droit de charger,d'après son tarif,un
montant semblable .

Il serait peut-être de l'intérêt de Ste-Cunégonde
d'avertir M Hénault ,car si ce monsieur a négligé d'en-
tretenir son trottoir suivant les règlements et que

P27/D1,85

-2-

vous soyiez poursuivis vous aurez le droit de l'appeler
en garantie, et en l'avertissant probablement qu'il verra
à régler cette affaire.

Montréal, 7 Mars, 1898.

Joseph Adam

AVOCAT -

P27/D1,85

63
367

367

MONTREAL, 7 MARS, 1898

O P I N I O N *re obstruction*
de trottoir
A

LA CITE DE STE CUNEGONDE
DE MONTREAL.

Voir charte-1895-art-12
P.140

St Henri 8. mai 1898

Au conseil municipal St. Gérard

Le souffrages informe le conseil que un accident est arrivé le 3 Decembre) à l'angle des rues Notre Dame et Atwater St. Gérard revenant de la ville et oblige de tenir la droite où la rue était très dangereuse mon cheval est tombé et dans sa chute il a trouvé la mort où que c'était une place très dangereuse et que plusieurs chevaux sont tombé à la même place le même jour je tiens la municipalité responsable de la perte de mon cheval estimé à quarante dollars \$40.00

J'espire que le conseil réglera dans les huit jours de cette date sans attendre les procédures

Arthur L'Archevêque.

59 Bouquet

St Henri de Montréal

367^a

8 Mars, 1898
Réclamation de dommages
pour cheval tué
Anth. Demers

P27/D1,85

L
O
I
H

P27/D1,85

T. J. O'NEILL,
Real Estate Agent,
TRUSTEE, COLLECTOR, ETC.
ROOM 88a,
TEMPLE BUILDING.

Montreal, le 9 Mars 1898

M le Maire
et M. M. les Échevins
de Ste Camargue

Messieurs

Je exprime
beaucoup que, je ne sera pas
capable de prendre la position
d'évaluateur de la ville de
Ste Camargue cette année,
je vous remercie pour votre
faire de l'année passée

Je suis Messieurs
Votre humble serviteur

T. J. O'Neill Jr.

P27/D1,85

- 368 -

99 Mars, 1898

Evaluation - être refusant
la place d'

Thos J. O'Neill

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85

T. J. O'NEILL,
Real Estate Agent,
TRUSTEE, COLLECTOR, ETC.
ROOM 83a.
TEMPLE BUILDING,

Montreal, 9th March 1898

To the Mayor & Aldermen
of Ste C^royonde.

Gentlemen

At noon yesterday, we were put to considerable annoyance and expense, by the action of the chimney sweeps, at the time above mentioned, one of them went up on the roof. And without any notice being given, began sweeping the chimney at a furious rate, causing the soot to fly all over our bed-clothes, and our bed room carpet. This also occurred in the kitchen where dinner was being prepared. At the time, I remonstrated with Mr. Courcelles, and he was kind enough to offer me twenty five cents, as damages, which I declined, telling him at the same time that, I would make complaint to the Council of the City. I estimate the damage done by him at five dollars \$5.00 including labor, and trouble caused by the party, having the work in charge. Hoping Gentlemen this will meet with your able consideration.

I remain Gentlemen Your humble servant
T. J. O'Neill Jr.

P27/D1,85

-369-

9 Mars, 1898

Ramoneur - plainte contre
J. G. O'Neill

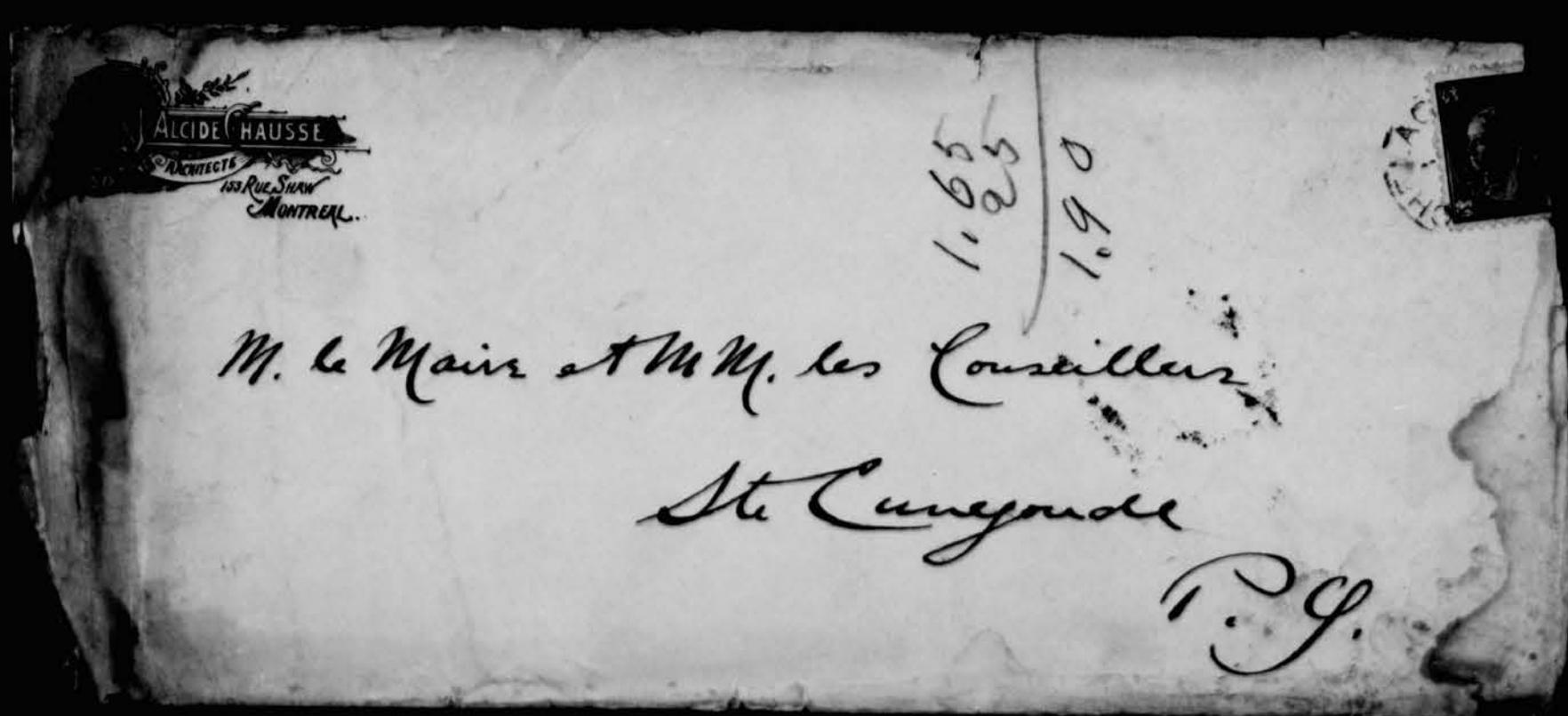
P27/D1,85



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,85



P27/D1,85



P27/D1,85



ARCHITECTURE CIVILE ET RELIGIEUSE.

P27/D1,85

"La Presse" Dec 16 /97-

MAISONNEUVE — Les travaux de réparation et d'amélioration à l'hôtel de ville qui se poursuivent actuellement sont faits d'après les plans et sous la surveillance personnelle de M. J. Alcide Chaussé, architecte. Le rez-de-chaussée sera converti en station du feu et police conjointement, l'étage supérieur, où est actuellement la salle du conseil sera divisé pour bureaux du secrétaire-trésorier, bureaux de perception, salles des comités, salle du conseil et chambres pour les pompiers, le grand escalier ou entrée principale sera transporté sur l'avenue Letourneau. Certaines réparations nécessaires sont aussi faites au logement du chef O'Farrell. La grande bâtie où étaient installés les pouvoirs électriques sera convertie en salle publique, avec scène aménagée pour les représentations dramatiques. Les entrepreneurs, MM. Hamel et Bleau, doivent terminer tous ces travaux pour le commencement du mois de février prochain.

J. ALCIDE CHAUSSÉ,
ARCHITECTE,
MESUREUR ET EVALUATEUR
183 RUE SHERBROOK 183,
MONTREAL.

P27/D1,85

St-Zotique, le 15 Octobre 1897.

Mr J. ALCIDE CHAUSSE, architecte de Montreal, a fait les plans et devis du presbytère de St-Zotique, dans le Comte de Soulange ; il a de plus, dérigé et surveille la construction du susdit presbytère. Je le félicite de son succès et je le recommande, par la présente, chaleureusement à ceux qui veulent bâtir église, presbytère, etc.

(Signé) E. A. COALLIER, Ptre,

Cure de St-Zotique.

(Copie)

P27/D1,85

"La Semaine Religieuse" de Montreal (23 nov. 1895. Vol. XXVIII No. 27, page 331) dans son compte rendu de la bénédiction par Mgr l'archevêque de la nouvelle Ecole Ste Brigitte, construite d'après les plans et devis de M. J. Alcide CHAUSSE, architecte, dit :—

"Nous aimons à le dire ici, l'édifice scolaire est l'un des plus riches, des plus commodes, et des plus complets que nous ayons vus."

"Aussi nous n'avons pas été surpris de la joie profonde qui rayonnait sur la figure des centaines d'enfants groupés dans la grande salle de récréation, non plus que de l'accent sincère et de la fierté avec lesquels l'un d'entre-eux, exprimait au nom de tous ses remerciements à ceux qui ont pu conduire à bonne fin une entreprise aussi difficile.

P27/D1,85

PRESBYTERE STE ELISABETH,
St Henri P. Q.

23 Sept., 1895.

M. J. Alcide CHAUSSE, est l'Architecte de mon Presbytere,
je le recommande a qui de droit. Il m'a donne ample satisfac-
tion en me fournissant un plan de construction remarquable par
sa beaute et la modicite du prix. Tous mes paroissiens n'ont
que des eloges a faire a celui qui les a dotes d'une maison
aussi belle et aussi peu dispendieuse.

(Signe) AUG. LACASSE, Ptre, Cure.
(Copie)

P27/D1,85

COLLEGE DE L'ASSOMPTION,
L Assumption, P. Q.

15 Avril 1896.

M. J. Alcide Chausse, Architecte,
Montreal.

Monsieur,

Nous sommes tres satisfaits de votre ouvrage
(plan et devis du College d'Agriculture) et nous ne manque-
rons pas de vous encourager a la prochaine occasion.

Je demeure,

Votre tout devoue,

(Signe) G. V. VILLENEUVE, Ptre,
(Copie) Procureur.

P27/D1,85

(Copie)

Je soussigné, Curé de l'Assomption, certifie par les présentes que M. J. Alcide Chaussé, architecte, a donné satisfaction sous tous rapports dans la préparation des plans et devis du presbytère de ma paroisse, ainsi que dans la surveillance des travaux. Je n'hésite pas à le recommander à ceux qui voudront lui confier quelqu'entreprise.

(Signé) JOS. GIGUERES, Ptre, Curé.

L'ASSOMPTION, 21 Déc. 1897.

P27/D1,85

TELEPHONE
MARCHANDS 1544



Montreal. 11 Mars 1898

A Son Honneur le Maire
et à MM. les Conseillers,
de Ste Cunigonde, P.Q.

Messieurs,

Les journaux annoncent qu'il sera proposé prochainement au Conseil de voter une certaine somme pour améliorer votre Hôtel de Ville, et comme pour ces travaux il vous faudra re-querir les services d'un Architecte je prends la liberté de vous faire mes offres de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de construction.

Si comme je l'espére vous vouliez bien m'accorder votre confiance vous pourrez être assuré que je saurai pleinement la justifier, autant par les soins dévoués que par l'impassément que j'apporte toujours à l'exécution des travaux dont je suis chargé.

Gi-inclus vous trouverez quelques certificats ainsi que des extraits de journaux, les travaux d'amélioration actuellement en voie d'exécution à l'Hôtel de Ville de Montréal, que je vous invite à visiter, vont faire d'après mes plans et sous ma surveillance.

Votre très respectueux

J. Alcide Chausse.
Archz.

P27/D1,85



Pièces réunies

FIN

P27/D1,85

-370-

17 Mars, 1898

Parc d'affaires - réduction de-
mande

3.24 \$yr

17 Mars 1898

M^e Grunigonde

Monsieur Le Maire
Et Messieurs les Conseillers
A propos des tres taxes
d'affaire commerçant
and. On me demande
\$ 4.50. Mon pere a
payé \$ 315.4 et je
suis près de donner
la même chose pour
le même commerce.
Cette besonge là est
assez petite. J'espire
que vous seriez assez bien
d'avoir regard à moi
sinceralement

E. S. Gass
3252 St-Dom

A
La Cité de Ste Cunigonde de Montréal,
corps politique incorporation ayant en prin-
cipal bureau d'affaires en la cité de Ste
Cunigonde de Montréal, dans le district
de Montréal.

Elieur Deschamps plâtrier, domicilié
au No 47 de la rue St-Antoine, dans la
cité de Montréal, district de Montréal,
agissant par le s'mssigné, son procureur,
ayant son bureau au No 30 de la rue St-
Jacques, dans la dite cité de Montréal,
donne avis à la Cité de Ste Cunigonde de
Montréal, corporation plus haut désignée,
qu'il a l'intention de lui reclamer \$400,-
à titre de dommages-intérêts, pour les
causes suivantes:

Le 25 Février 1898, il passait en
voiture sur la rue St-Jacques, dans les li-
mites de la Cité de Ste Cunigonde de
Montréal, et comme il traversait cette rue
de gauche à droite, vis-à-vis le coin des
rues St-Jacques & Dominion, aussi dans
les limites de la dite cité de Ste Cunigond-
e de Montréal, la voiture qui le transpor-
tait versa en ~~traversant~~ la voie des tramways
électriques, il fut lui-même jeté violemment
hors de la dite voiture et il se démit l'ipau-
le droit.

Cet accident a été causé par le mani-
ement de la rue St-Jacques à l'endroit indi-
qué ci-dessus décrit et par la faute et la néglige-
nce de la dite Cité de Ste Cunigonde de Montréal
qui avait alors, comme elle l'a encore, la charge
de

* Louis Philippe
Geoffrion
L.P.G.
proc. d'É.A.

* franchissant
L.P.G.
proc. d'É.A.

de l'entretien de la dite rue St-Jacques,
à l'endroit susdit, et il est arrivé par
suite de la différence qui existait alors
entre le niveau de la voie des tramways élec-
triques, à l'endroit plus haut dicté, et
le niveau de la rue elle-même, quelque côté
de la dite rue, à dernier état là-toutos
de dixze pouces plus élevé que le niveau
de la voie des tramways électriques.

Par suite de cet accident, le dit Elzéar
Deschamps est devenu incapable de faire
certains travaux qu'il avait entrepris et
qu'il a ainsi perdu une somme assez con-
siderable.

Il est aussi dans l'impossibilité d'ex-
ercer son métier de plâtrier qui lui rappor-
tait des profits considérables et il le sera
pendant plusieurs mois.

Il a aussi encaissé et il encaisse
encore des dépenses considérables pour se
faire soigner, et il a supporté et souffre
encore de grandes peines d'esprit et de
corps.

Il a ainsi supporté par la faute et
la négligence de la dite cité de Sté Cimi-
gonge de Montréal des dommages réels,
permanents qui il évalue à la
somme de \$400⁰⁰ (deux cent vingt dollars)

Fait en duplicité ce onze Mars 1898

L.S. Goffron
Procureur d'Elzéar Deschamps

-371-

11 Mars, 1898

Réclamation de chèque
Rue St Jacques

Elzear Deschamps

Avis
par
Elzear Deschamps
a
La Cité de Ste Geneviève
de Montréal

L.-S. Goffin
so si Jacques

P27/D1,85

P27/D1,85

Ste-Geneviève 11 Mars 1898
3113 Rue Notre-Dame

Au Conseil de Ville
de Ste. Geneviève

Monsieur le Président +
Mess. Échevins.

Messieurs-

Jai l'honneur de demander au Conseil
par la présente, de bien vouloir me compter + m'inscrire
sur la liste comme candidat à la charge d'évaluateur
de cette cité.

Espérant que vous prendrai ma
requête en considération, je suis votre,

tres dévoué

A. Piché
P.

P27/D1,85

371^a

11 mars, 1898

évaluation - application
pour la place D.

A. Piché

P27/D1,85

ANDREW ALLAN,
PRESIDENT.

WM. MCMASTER,
MANAGING DIRECTOR.

A. F. MACPHERSON,
SECRETARY-TREASR.

CABLE ADDRESS.
"ROLMILLS"
MONTREAL.

Montreal Rolling Mills Company
Montreal

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS
TO THE COMPANY.

March 12th 1898.

J.P. Veber Esq.,
Sec'y-Treas'r.,
Municipality of St Cunegonde.

Dear Sir:-

As this Company are desirous of making arrangements to do away with the complaints of smoke that have been made by some of the residents residing near our Works, we are writing to ask if your Municipality are willing to sell to this Company that part of William Street from Vinet Street east, bounded on each side by this Company's property.. We propose, if we can acquire this property at a reasonable figure, to put up a high stack to obviate the smoke difficulty. If your Council will consider this matter and name their lowest price and say what title they can give us we shall take the matter up at once and reply definitely to your Council.

If your Council wish this Company to make an offer, the writer will undertake that at the next meeting of our Directors we shall be prepared to make you an offer.

Awaiting your reply and asking your prompt attention as we shall have to decide very shortly in regard to proposed changes,

We are, Yours truly,

THE MONTREAL ROLLING MILLS CO'Y

PER *W. McMaster*
MANAGING DIRECTOR

P27/D1,85

-372-

12 Mars, 1898

offre d'achat d'un partie

de la rue William

W^m M^c Master

P27/D1,85

SE CHARGE
DES
Travaux d'Ingenieur
POUR
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,
Aqueducs, Canaux d'Egouts,
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,
Hydraulique et Electrique.
Expertises, Arbitrages, Expropriations.
BREVETS D'INVENTION.
CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
ET PARTICULIERES.

J. EMILE VANIER,
Ingenieur Civil et Architecte
Arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens
Membre de la Société d'Hygiène de la Province de Québec
Membre de la Société d'Hygiène de Paris
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureau: 107 Rue Saint-Jacques,
Montreal, 16 Mars, 189 8

J.P. Vebert Ecr-
Greffier de la Cité de
Ste. Cunégonde.

Cher Monsieur-

Suivant la promesse que je vous faisais hier au soir, j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe la copie de la correspondance que j'ai eue avec la "MONTREAL STREET RAILWAY Co." au sujet des réparations du pavage le long des voies du tranway à Ste. Cunégonde.

Vous me permettrez de vous dire que dans cette affaire les choses se sont passées de la manière suivante; savoir:

Le Ordre avait été donné à la compagnie de réparer ses voies sur les rues St.JACQUES, NOTRE DAME & St.ANTOINE, comme par exemple de remonter les rails à certains endroits, d'ajuster écisses aux joints, de remonter les traverses qui ~~ont été~~ descendues etc..

C'était le travail que la compagnie avait à faire.

Pour arriver à faire ces réparations la compagnie a du couper l'asphalte et le béton en de nombreux endroits, comme vous avez pu le constater vous-même. Il n'était pas question de

(2)

réparations d'entretien du pavage, je veux parler de l'entretien ordinaire.

2o Après réparations des rails, traverses, etc-la compagnie des petits chars a remblayé les ouvertures qu'elle avait faites dans les rues en question et par là-dessus elle a fait son propre béton. Lorsqu'il s'est agi d'y mettre de l'asphalte j'ai écrit la lettre ci-jointe, le 3 Juillet dernier, à la compagnie, et l'Ingénieur de la même compagnie m'a répondu le 6 du même mois par une lettre dont j'annexe ici la copie.

Vous verrez que la compagnie s'est engagée à payer à la Corporation de la Cité de Ste.Cunégonde l'asphalte qui devait aller sur le béton que cette compagnie avait mis en place.

Dans mon compte de réparations pour cela je n'ai pris en considération que cette asphalte, le béton ayant déjà été fait par la compagnie elle-même.

Vous voyez que la chose est assez claire, il y a bien encore d'autres lettres, qui ont plus ou moins rapport aux questions qui nous occupent dans le moment, dans tous les cas je tiens le tout à la disposition de votre Conseil.

Veuillez me croire,

Votre très dévoué,

*J. Guérin
Ingenieur Adjointe C. de M.*

P27/D1,85

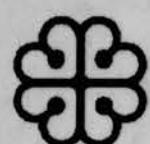
-373-

16 Mars, 1898

Réparation au pavage
chargéables à Montréal

J. B. Vauvin

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

(1)

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A
MESSIEURS LES ECHEVINS DE LA CITE DE SAINTE-CUNEGONDE DE MONTREAL.

-0-0-0-0-0-0-0-0-

On me demande mon opinion sur le contrat et marché passé le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze, devant J.A.DORVAL,notaire,entre la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal et la Compagnie des Chars Urbains de Montréal et MM.Bastien & Valiquette.Un compte a été envoyé à la Compagnie des Chars Urbains pour les réparations au pavage faites le long de ses voies ferrées et elle a refusé de payer ce compte et l'a renvoyé en disant que Sainte-Cunégonde était sous une fausse impression si elle prétendait qu'elle était responsable des travaux en question.

J'ai examiné avec soin ce contrat et je trouve que lorsque la Compagnie a posé ses rails sur la rue Notre-Dame et sur la rue Saint-Antoine,le pavage en asphalte n'était pas encore fait,mais lorsqu'elle les a posés sur la rue Saint-Jacques la rue était pavée.

Pour ce qui concerne la rue Notre-Dame et la rue Saint-Antoine il n'y a que deux paragraphes dans le contrat qui y réfèrent,le premier et le dernier.

Dans le premier paragraphe il est dit que la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal permet à la Compagnie des Chars Urbains de placer sa voie dans les dites rues en faisant elle-même une tranchée à cet effet,mais qu'elle ne sera pas obligée de remplir les excavations,mais qu'elle paiera à la cité de Sainte-Cunégonde comme

-2-

indemnité une somme de une piastre par chaque pied couvrant sur toute la longueur de sa voie y compris aussi les voies d'évitement dont la longueur sera calculée de la même manière.

Dans le dernier paragraphe qui a rapport à ces deux rues, ce sont MM. BASTIEN & VALIQUETTE qui interviennent et qui conviennent avec la cité de Sainte-Cunégonde que pour faire le pavage des dites rues à cause de la voie des chars Urbains, le prix du contrat originaire qui était de trois piastres et cinquante-cinq centins par verge carrée, sera élevé à la somme de trois piastres et quatre vingt-dix centins et demi, par verge carrée, et dans la mesure qui sera faite, l'espace compris sous les rails ne sera pas déduit dans le mesurement total qui sera fait par l'ingénieur de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal.

Il n'apparaît pas par ces deux clauses en aucune manière, que la Compagnie des Chars Urbains ou MM. Bastien & Valiquette seront obligés d'entretenir l'espace compris entre l'entre-voie de la dite Compagnie des Chars Urbains, ni aucun espace de chaque côté des rails, et, par conséquent, je suis d'opinion que la Compagnie des Chars Urbains n'est pas obligée de payer pour l'entretien du pavage en asphalte près de ses rails ou ailleurs sur ces deux rues Notre-Dame et Saint-Antoine. Naturellement, si la Compagnie des Chars Urbains avait fait des travaux ou des excavations elle serait obligée de mettre la rue dans le même état qu'elle était avant ces travaux ou ces excavations, mais d'après le compte qui a été produit il s'agit seulement de l'entretien de l'asphalte et des

-3-

réparations au pavage fait le long de ses voies ferrées, et je ne trouve pas que la dite Compagnie des Chars Urbains soit responsable de ces réparations.

Il pourrait se faire que par le changement de prix mentionné dans le contrat originaire MM Bastien & Valiquette aient voulu s'engager à cet entretien, mais cela n'est pas dit dans l'acte et il serait difficile d'aller au delà de ce qui est exprimé dans l'acte à moins que MM. Bastien & Valiquette l'admettent eux-mêmes.

Si la Compagnie des Chars Urbains a payé l'année dernière une somme de huit cents piastres pour ces réparations elle a dû le faire par erreur et je ne crois pas que cela puisse l'obliger de continuer à payer de semblables réparations.

Pour ce qui concerne la rue Saint-Jacques lorsque la Compagnie des Chars Urbains a posé sa voie ,la rue était pavée en asphalte et elle a été obligée de faire une excavation de six pouces de profondeur par quinze pouces de largeur dans l'asphalte de la rue.Cet ouvrage de couper l'asphalte pour recevoir les rails a été fait par la cité de Sainte-Cunégonde.La Compagnie des Chars Urbains a payé pour ce travail à la cité de Sainte-Cunégonde une somme de une piastre et demi par verge carrée, et,de plus,une somme de trois piastres et quatre-vingt-dix centins et demi par verge carrée pour tout l'asphalte qui avait été enlevé et que la cité de Sainte-Cunégonde avait remplacé.

La Compagnie des Chars s'obligait de plus à payer à la cité de Sainte-Cunégonde trente-cinq centins et demi

-4-

par verge carrée sur tout le parcours de la dite rue Saint-Jacques pour que MM Bastien & Valiquette, les entrepreneurs qui avaient fait ce pavage, étendent leur garantie sur toute la rue y compris la voie des Chars Urbains La Compagnie des Chars a déclaré expressément que cette somme de trente-cinq centins et demi par verge carrée était payée dans le seul but de faciliter un arrangement et qu'il ne devra pas être considéré comme un précédent pour les années suivantes. Rien n'indique dans cette clause, ni dans les diverses clauses qui concernent la rue Saint-Jacques, que la Compagnie des Chars Urbains sera obligée d'entretenir son entre-voie ni aucun espace quelconque le long de ses rails.

Mais comme MM Bastien & Valiquette sont intervenus à ce contrat et ont déclaré après l'avoir lu, l'approuver, ils sont obligés d'entretenir la dite rue Saint-Jacques conformément à leur garantie, y compris l'entre-voie des chars ainsi que les déteriorations de chaque côté des rails du chemin de la dite Compagnie des Chars Urbains.

En résumé, d'après le contrat du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze, la Compagnie des Chars Urbains n'est pas obligée de faire des réparations ni à la rue Notre-Dame, ni à la rue Saint-Antoine, ni à la rue Saint-Jacques, excepté dans le cas où elle ferait des excavations, mais MM Bastien & Valiquette ne sont pas tenus non plus, d'après la lettre du contrat, à l'entretien de chaque côté des rails sur la rue Saint-Antoine et la rue Notre-Dame, mais ils le sont sur la rue Saint-Jacques.

-5-

D'après ce contrat que je viens d'examiner il n'est pas dit à quelle condition Sainte-Cunégonde ~~exigerait~~ donnerait le dit privilége à la Compagnie des Chars Urbains ou à ses auteurs de passer dans ses rues. Il pourrait se faire qu'en remontant à l'origine de ces priviléges il serait dit que la Compagnie des Chars Urbains sera tenue à l'entretien de sa voie et aux réparations de chaque côté des rails sur une distance de sept ou huit ~~mètres~~ pouces peut-être. Si cette obligation existait dans le contrat original qui a accordé le privilége en question, il pourrait peut-être se faire que la Compagnie des Chars Urbains aurait plus d'obligation qu'il n'apparaît par le contrat du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

MONTRÉAL, 16 MARS, 1898.

Joseph Adam
AVOCAT.

- 61 -
~~374~~

374

MONTREAL, 16 MARS, 1898.

OPINION
re contrat avec le du chass
pour parage. A

LA CITE DE SAINTE-CUNEGONDE
DE MONTREAL.

/0/ 0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/
-0- 0-0-0-0-0-0-0-0-0-
XXXXXX XXXX XXXX XXXX XXXX

P27/D1,85

P27/D1,85

MONTRÉAL STREET RAILWAY.

Montreal July 6th, 1897.

J.E.Vanier Esq-
Chief Engineer
St.Cunegonde.

Dear Sir-

In answer to yours of the 3rd July, regarding repairs to Asphalte, we should be glad if you will have the City of St.Cunegonde do them for us as before.

Yours truly,

(signed) J.S.VINDIM
Construction Engineer.

P27/D1,85

394^a

16 Mars, 1898

Pavage réparation char-
geables aux chars urbains

J. E. Verner

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE STE-CUNEGONDE
DE MONTREAL

twenty eighth

AVIS PUBLIC

91
res

est par le présent donné que à sa ses
sion tenue Mercredi, le seizième jour de Mars,
courant (1898) le conseil de la cité de Ste-Cu-
négonde de Montréal, a passé le règlement No.-
91 concernant les licences et les taxes d'affai-
res.

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal, ce dix-
septième jour de Mars, mil huit cent quatre-
vingt dix huit.

Greffier

J.P. Lebert
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF STE-CUNEGONDE
OF MONTREAL,-

PUBLIC NOTICE

is hereby given that at its session held
the 16th. March (1898) the Council of the City
of Ste-Cunégonde of Montreal, has passed the
By Laws No. 91 concerning the licences and
business taxes.

Given at Ste-Cunégonde of Montreal, this
~~seventeenth~~ of March, one thousand eight hundred
& ninety eight. (1898).

J.P. Lebert
City-Clerk

P27/D1,85

13
762

Je soussigné résidant dans la
Cité de St Eugeniole de montréal
Certifie par la présente et fait
rapport sans mon serment
D'affirme que le seizième jour de mars
1898 j'ai afficher à la porte de l'église
et de plus à la porte de l'hôtel de ville
en la dite cité une vrai copie
de l'avis publicé d'autre part

Joseph Chabat

16 mars 1898 .

Extrait du rôle XXX d'évaluation en vigueur dans la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal pour l'année 1898, donnant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle et qui sont habiles à agir comme grands ou petits jurés.-

Noms & prénoms	profession	Rue	Prop. ou Loc. Cotisation
		Lewis	P. 1117704.00
		Tracy	P. 12222.00
Itzweire Louis	Mfgr.	Notre-Dame	P. 5250.00
Baizieres Frederic	Cocher	Napoleon	P. 1965.00
Boyer Israel		227 Duvernay	P. 2445.00
Brunet Octave		326 Richelieu	P. 3440.00
Buvier Arthur		247 Richelieu	P. 8200.00
Beauchemin Pierre		1196 St-Jacques	P. 4400.00
Boyer Pierre		284 Delisle	P. 2100.00
Bishop Richard		282 Delisle	P. 1400.00
Bélair Lambert		37 Coursel	P. 2500.00
Benoit Philias		727 Albert	P. 2640.00
Bélanger Chas.		759 "	P. 4000.00
Bélanger Edouard		I46 Quesnel	P. 3000.00
Branchampy J. S.		I33 Richelieu	P. 2250.00
Brown John		35 Napoléon	P. 3000.00
Beyer Firmin		I30 Delisle	P. 2600.00
Brown Robert		93 Coursel	P. 2200.00
Brown William		I73 Delisle	P. 2800.00
Bertrand F.X.		I82 Quesnel	P. 10995.00
B. P.M.		I0 Quesnel	P. 5700.00
Berthiaume J.B.		98 Quesnel	P. 3100.00
Bonhitheth J.B.		Dorchester	P. 13934.00
Bourdon George		99 Quesnel	P. 3050.00
Brown Johnatan		I276 Dorchester	P. III25.00
Cerneille C.C.		I288 "	P. 9150.00
Cestigan T.W.		I272 "	P. 8550.00
Cockfield H.M.		95 Coursel	P. 3200.00
Cusson Joseph		I91 "	P. 9550.00
Campbell Arsène		3318 Notre-Dame	P. 3800.00
Charbonneau J.L.	Tailleur	3200 "	P. 4650.00
Cornell Wm.		238 Delisle	P. 6400.00
Charbonneau Alex.		758 Albert	P. 3200.00
Capras Louis		736 Albert	P. 3100.00
Cahier Amédé		755 Albert	P. 1700.00
Carry Mish.		629 Albert	P. 5600.00
Courville Godefroi		I460 St-Jacques	P. 6400.00
Champagne G.R.		I610.00 St-Jacques	P. 7500.00
Courville Jas.		I559 St-Jacques	P. 3075.00
Charbonneau Mag.		I82 Coursel	P. 3100.00
Desparois Félix		I67 Quesnel	P. 4400.00
Dubreuil Chas.		454 Richelieu	P. 4540.00
Desjardins Paul	Marchand	Notre-Dame	P. 12125.00
DUPHARM. E.N.	Bourgeois	280 Richelieu	P. 41050.00
Durocher Jas.		235 Richelieu	P. 6450.00
Dumberry Chas.		289 Delisle	P. 3100.00
Dusseault Ls.		311 "	P. 6200.00
Daignault Fred.		I52 Richelieu	P. 3900.00
Daignault Camille		I50 Richelieu	P. 2550.00
Delisle A.S.	Maire		P. 19925.00

P27/D1,85

Desparois Félix		P.	\$2750.00
Dowden James		P.	6200.00
Desparois Jos.		I692 St-Jacques P.	4240.00
Duteur Jacques		P.	4650.00
Elliott Henry		3201 Notre-Dame P.	7360.00
Emond Noel.	Epicier	241.I/2 Delisle P.	2700.00
Fabien C.P.	Mfgr.	Notre-Dame P.	20580.00
Fauteux Herc.	Mfgr.	2200 Vinet P.	8630.00
Foley Jas. [REDACTED]	Marchand	3240 Notre-Dame P.	5800.00
Forget Daphnia		326 Delisle P.	3100.00
Fortier Moise		730 Albert P.	3100.00
Gegeon Hyp.		3222 Notre-Dame P.	12585.00
Gabias Maurice	Agent	3242 " P.	2390.00
Guy J.O.	Peintre	259 Richelieu P.	10700.00
Gervais Benj.		299 Delisle P.	4880.00
Gibben Paul		698 Albert P.	1550.00
Gauthier Nap.		I596 St-Jacques P.	3800.00
Gervais Béneni		I28 Quesnel P.	11300.00
Gratton Chas.		I27 " P.	8200.00
Girouard Henri		75 " P.	830.00
Gratton Herm.		220 Coursei P.	4600.00
Gedin Isidore		83 Coursei P.	2200.00
Hénault Orille		P.	2200.00
Hénault L.H.	Bourgeois	Coursei P.	II7675.00
Honeyman John		242 Richelieu P.	5890.00
Hamein J. [REDACTED]		325 Delisle P.	6300.00
Jedain Azarie		Notre-Dame P.	12400.00
I592 St-Jacque P.		I592 St-Jacque P.	3800.00
Kiley Thos.		235 Delisle P.	1900.00
Lefebvre Hyac.		I02 Duvernay P.	2620.00
Lereux Wilfred		98 " P.	7080.00
Leblanc Fern.		69 Vinet P.	3615.00
Lefebvre Jos.		I02 Duvernay P.	4890.00
Lefebvre Xavier fils		I33 " P.	5625.00
Lapierre F.X.		Notre-Dame P.	8390.00
Lacoste Moise		3157 N.D. P.	4200.00
Lemarbre La.		90 Quesnel P.	12640.00
Lapeinte Mich.		317 Richelieu P.	2320.00
[REDACTED]		P.	3600.00
Labelle Ant.		272 Delisle P.	2200.00
Lanthier Nerb.		324 Delisle P.	2500.00
Lecompte La.		239 " P.	3250.00
Levett John c		243.I/2 " P.	1250.00
Leeuyer Alfred		287 Delisle P.	2900.00
Lavigne Trefflé		347 Delisle P.	5240.00
Leblanc Alex. c		768 Albert P.	3300.00
Luttrell Jos.	Mfgr.	Dorchester P.	12890.00
Laprairie [REDACTED] John		I55 Richelieu P.	3950.00
Lavallée Jos.		266 Delisle P.	5000.00
Langlois Jos		I98 Delisle P.	2600.00
Lippé Camille		I48 " P.	5500.00
Laurin Norbert		621 Albert P.	3300.00
Labelle Félix		I582 St-Jacques P.	6100.00
Lymburner M.R.		I615 " P.	9600.00
Larivièfe [REDACTED]		I583 " P.	25000.00/10650.00
Legault Arméus		I539 St-Jacques P.	17600.00
Leyd Pat.		6 Woodstock P.	5100.00
Ledeux David		II St-Antoine P.	1584.00
Leduc Edouard		Atwater P.	4100.00
Leduc Alfred		" P.	4100.00

(3)

Maisonneuve Elias		29	Napoléon	P.	3100.00
Marcotte MARCOTTE X.		36	"	P.	3400.00
Ménard J.P.	Hôtelier	NAPOLÉON	54	P.	7650.00
Merin Joseph		97	Duvernay	P.	2820.00
Martineau Julien		3206	Notre-Dame	P.	6480.00
Majeau J.B.		3480	"	P.	9000.00
Martel Geo.		296.I/2	Delisle	P.	11300.00
Mathieu L.Z.	Peintre			P.	2700.00
MARROTE Joseph		291	Delisle	P.	3500.00
Mentbriand Alex.		345	"	P.	3200.00
Marchand Elzéar		I510	St-Jacques	P.	12050.00
Merin Hubert		473	St-Antoine	P.	53250.00
Mitchell Rob.			Albert	P.	47620.00
Meloche Guili.	Epicier	I500	St-Jacque	P.	2800.00
McCormick D.A.		I548	"	P.	7600.00
Monette TELESPHERE		I566	"	P.	7800.00
Mc-Baughlin John		258	Coursel	P.	8700.00
Malboeuf Arth.		97	Coursel	P.	5400.00
Noel Marc		348	Delisle	P.	7100.00
Nault Alfred		330	"	P.	3250.00
Nicholson Rob.		I80	Richelieu	P.	2350.00
O'Neil Martin		3248	Notre-Dame	P.	10000.00
Préfontaine T.			Napoléon & Tracy	P.	30307.00
Paré Prudent		I15	Duvernay	P.	2500.00
Piché Alexis		3113	Notre-dame	P.	5000.00
Pilon Aldéric		3253	Notre-dame	P.	4310.00
Papineau J.B.		3297	Notre-dame	P.	8100.00
Paiement Pres.		319.I/2	Delisle	P.	3500.00
Paquin J.B.		I38	Delisle	P.	2400.00
Pinsenault Jos		I472	St-Jacques	P.	11000.00
Picard Jos.		482	St-Jacques	P.	6000.00
Picard Gédéon		I453	St-Jacques	P.	1700.00
Rechen F.X.		49	Napoléon	P.	1900.00
Rechen Félix		I4	Quesnel	P.	8950.00
Rhéaume Edm.		3194	Notre-Dame	P.	10100.00
Ritchet Geo.		3105	Notre-Dame	P.	5450.00
Reynolds T.M.		81	Coursel	P.	3100.00
Rivet Jos.		301	Richelieu	P.	5800.00
Rodrique Odilon		305	"	P.	3780.00
Rey Jos.		4	terrasse Ben.	P.	21950.00
Rebitaille Mich.		288	Delisle	P.	3000.00
Rellin Herm:		739	Albert	P.	2100.00
Rellin Evangéliste		749	Albert	P.	2100.00
Rodier J. B.		I606	St-Jacques	P.	7546.00
Rey André		I22	Quesnel	P.	3300.00
Robert Jos.		I52	Quesnel	P.	3600.00
Sullivan Mich.		70	Napoléon	P.	2220.00
Stroud Daniel		2188	Notre-dame	P.	10450.00
Savard Jacques		245	Richelieu	P.	6500.00
Sullivan Jas.		I57	Delisle	P.	2200.00
Seymour Pat.		I14	Quesnel	P.	1250.00
Thibedean Rech		I27	Duvernay	P.	3190.00
Thériault Cles.		339	delisle	P.	3200.00
Turner Jas.		687	Albert	P.	4700.00
Taillefer Cles.		I489.I/2	st-james	P.	4850.00
Tremblay P.O.		507	St-Antoine	P.	6000.00
Viau Valérie	Epicier		Vinet	P.	3775.00
Vary Isaïs		3326	Notre-dame	P.	4100.00
Valiquette J. & S.		I544.I/2	St-Jac.	P.	2800.00
Vaillancourt Ia.		I603	Notré-Dame	P.	3850.00

(4)

White Théod.		I947	Notre-dame P.	5200.00
Welsh Rich.		254	Delisle P.	2200.00
Wilson Gee.		694	Albert P.	1750.00
Warren Fois.		I43	Delisle P.	3700.00
Walker Gee.		I274	Dorchester P.	8550.00

Charren Hubert	Collecteur	I3	William	L. 108.00
Dubé Wm.	Contre-Mtre.	42	Vinet	L. 84.00
Lawyer Tel.	Commis	44	"	L. 84.00
Jarrett Wm.	Finisher	46	"	L. 84.00
Mallinson Henry	Ingénieur	23	William	L. 120.00
Primeau Jos.	Boulanger	8	Av. Fabien	L. 84.00
Augé Ovila	Ingénieur	33	Napoléon	L. 96.00
Vadnais Jos.	Cloutier	35	"	L. 96.00
Gervais Alfred	Imprimeur	39	"	L. 96.00
Bouyer U. Beyer U. Boucher		45	"	L. 96.00
White Frank	Enginer	47	"	L. 102.00
Ritchot Alf.	Hôtelier	32-28	"	L. 84.00
Durecher Barne	Journalier	36	"	L. 96.00
Patry Ed.	"	38	"	L. 96.00
Kaiser Wm.	Boiler-Maker	I92	Duvernay	L. 114.00
Laird Nath.	Commis-Voy.	I88.00	"	L. 120.00
Montpetit Xavier	Boucher	I86	"	L. 108.00
Ethier Théo.	Commercant	I84	"	L. 108.00
Dugas Edouard	Menuisier	I82	"	L. 120.00
Stead Henry	Journalier	I78	"	L. 96.00
Dickinson Geo.	"	I78	"	L. 96.00
Lucas J.B	Forgeron	I74	"	L. 96.00
St-Amour Xavier	Commis	48	Napoléon	L. 84.00
Hémond Elzéar	Machiniste	46	"	L. 96.00
St-Amour Désiré	Ferblantier	46	"	L. 96.00
Picard Jean	Confiseur	44	"	L. 84.00
Rechen Jos.	Boucher	42	"	L. 144.00
Rey Amédé	Ingénieur	I56	Duvernay	L. 84.00
Laurier Wilfred	Journalier	I54	"	L. 96.00
Côté Alfred	Charretier	I50	"	L. 96.00
Lebrun Alph.	Cordonnier	I48	"	L. 96.00
Beaumont J.	Journalier	I46	"	L. 84.00
Brunet R.	"	I44	"	L. 84.00
Thibault Alf.	Plombier	I42	"	L. 84.00
Brunet Cyp.	Ingénieur	57	Vinet	L. 96.00
Guérin Jos.	Machiniste	55	"	L. 120.00
Talbot Ant.	Menuisier	45	"	L. 84.00
Gagnon G.	Ingénieur	I13	Duvernay	L. 84.00
Lafrance P.	Charpentier	I13	"	L. 84.00
Leblanc Ferdinand	Menuisier	69	Vinet	L. 120.00
Mercier Horm.	Journalier	I15	Duvernay	L. 84.00
Guard Israel	Chapelier	I27	Duvernay	L. 84.00
Bélanger N.	Plombier	I31	"	L. 96.00
Leduc Fois.	Rentier	I33.1/2	"	L. 96.00
Poirier Barnabé	Cloutier	I35	"	L. 84.00
Trottier Victor Forgeron	"	I39	"	L. 96.00
Desmarais Zénon	Commis	I39	"	L. 84.00
Rhéaume Jos.	Laitier	I41	"	L. 84.00
Heule Jos.	Commercant	I43	"	L. 96.00
Garrett Thos.	Peintre	I47	"	L. 96.00
Payette Fois.	Centre-Mtre.	I49	"	L. 96.00
Brault Nap.	Macon	I51	"	L. 84.00
Amyette Moise	Collecteur	I55	"	L. 84.00

(5)

Richard N.	Charretier	I63	Duvernay	L.	\$ 96.00
Valiquette Geo.	Perblantier	I73	"	L.	120.00
Lajeunesse Théo.	Briquetier	I97	"	L.	90.00
Lee Thos.		201	"	L.	108.00
Latulippe F.	Menuisier	205	"	L.	90.00
Roger J.C.		209	"	L.	90.00
Lachance C.P.	Inspecteur	213	"	L.	90.00
Précourt Alex.	Commis	217	"	L.	84.00
Warrell Peter	Machiniste	221	"	L.	96.00
Archambault Adolp.		225	"	L.	96.00
Mc-Guire Jas.	G.T .R.	229	"	L.	120.00
Berthelet Jos.	Commis	83	Lévis	L.	84.00
Belisle E.	Stereman	85	"	L.	120.00
Brumet Wm.	Journalier	93	"	L.	84.00
Mainville J.B.	Cordonnier	89	"	L.	84.00
Rufiange Jos.	Platrier	87	"	L.	84.00
Dumond Salemon	Machiniste	3246	Notre-dame	L.	96.00
Gratten M.	Boureur	3238	I/2 "	L.	84.00
Bissonnette Chas.	Cleutier	3236	"	L.	84.00
St-Aubin Zetique	Briquetier	3226	"	L.	96.00
Larivière F.X.	Machinste	3220	"	L.	108.00
Desjardins F.	Charretier	3224	"	L.	96.00
Martineau Geo.	Beucher	3210	"	L.	84.00
Côté Bazille	Hôtelier	3208	"	L.	84.00
Goldwater Bros.	Tailleur	3222	"	L.	96.00
Yam Chas.	Blanchisseur	3216	"	L.	84.00
Ethier Théo.	Beucher	74	Napoléon	L.	150.00
Lapointe T.	Beis	3202	I/2 N.D.	L.	84.00
Sauvé Jos.	Bijoutier	3196	" "	L.	120.00
Labelle Ad.	Blanchisseur	3188	" "	L.	240.00
Guilbault Jos.	Journalier	3180	" "	L.	96.00
MIYET CLAUDE	Chapelier	3170	" "	L.	96.00
Désormeaux Nap.	Navigateur	3168	" "	L.	96.00
Dépatie Arth.	Hôtelier	3164	" "	L.	96.00
Legault O.	Beucher	3160	" "	L.	96.00
Evans John	Journalier	73	Vinet	L.	108.00
Henry Lewis	Agent	73	"	L.	96.00
Martin W.	Customs	3152	Notre-dame	L.	108.00
Laverrière Ansan	Beucher	3152	"	L.	96.00
Marsan André	Barbier	3150	"	L.	180.00
Brooks Geo.		3146	"	L.	120.00
Pilen J.B.	Journalier	3146	"	L.	120.00
Sanft A.	Marchand	3144	"	L.	84.00
Boulé N.P.	Peintre	3138	"	L.	96.00
Gignac J.A.		3138	"	L.	96.00
Gibeau O.	Cordonnier	3134	"	L.	120.00
Durocher J.B.	Horloger	3132	"	L.	84.00
Rubin Jacob	Eric à bras	3136	"	L.	120.00
Doré G.A.	Picotte N.	3122	"	L.	300.00
Ritchot J.B.	Epicier	3118	"	L.	180.00
Nadeau P.O.		3116	"	L.	180.00
Marcotte Geo.	Marchand	3114	"	L.	600.00
Beckett R.A.	Marchand	3112	"	L.	600.00
Grier Geo. A.		3100	"	L.	250.00
Pelletier Israel	Marchand	3100	"	L.	500.00
Groulx Fred.	Voiturier	3003	"	L.	96.00
Lafrance OL.		3005	"	L.	96.00
Higgins David	Enclos	3017	"	L.	326.00
		3043	"	L.	96.00

(6)

Leblanc Alex.	Mouleur	3049	Notre-dame	\$104.00
Ritchot Jos.	Hôtelier	3055-7	L.	\$20.00
Beaudein Wm.	Meublier	3059	L.	120.00
Couïombe E.	Barbier	3061	L.	84.00
Peirier J.R.	Photographe	3065	L.	84.00
Grenier J.E.	Imprimeur	3069	L.	108.00
Knights I.P.	Agent	3071	L.	120.00
Male Elie	Menuisier	14	Dominien	L. 108.00
Rousseau Nap.		10	"	L. 108.00
Marcotte Narc.	Hôtelier	3081	Notre-dame	L. 300.00
Mc-Pherson Jeffry	Charretier	3085	"	L. 84.00
Neveu Francois	Cuisinier	3087	"	L. 102.00
Dezeis C.J.	Barbier	3089	"	L. 116.00
Paiement J.F.	Marchand	3093	"	L. 264.00
Mercurie Damien	Marchand	3095	"	L. 540.00
Couillard Is.	Marchand	3099	"	L. 300.00
Perras Elzéar	Blanchisseur	3103	"	L. 240.00
Massicotte Ed.	Chaussures	3109	"	L. 240.00
Proulx Alédéric	Plombier	3113	"	L. 180.00
Gadoua Simon	Confiseur	3111	"	L. 144.00
Ritchot Geo.	Pompes-funèbres	3115	"	L. 120.00
Robillard B.	Perblantier	3117	"	L. 120.00
Leclerc Ludger	Hôtelier	3117	"	L. 360.00
Champagne Emile	Marchand	3127	"	L. 300.00
Chartrand Jos.	Épicier	3129	"	L. 432.00
Leroux Gédéon	Marchand	3135-7	"	L. 432.00
desjardins Is.	Marchand	3143	"	L. 600.00
Bérubé Is.	FEUTRE	3161	"	L. 120.00
Lauzon A.J.	Marchand	3167.1/2e	"	L. 240.00
Fabien W.J.	Marchand	3167a	"	L. 144.00
Labrèque Alf.	HÔTELIER	3171	"	L. 300.00
Lamarre Eug.	Barbier	3177	"	L. 120.00
Séguin O.	Tailleur	3179	"	L. 144.00
ROCHON/ Jos.	Boucher	3181a	"	L. 216.00
Laurier Ones.	Encadreur	3183	"	L. 150.00
Houde Nazaire	Journalier	3183	"	L. 84.00
Lavoie L.P.	Marchand	3187	"	L. 216.00
Delamothé Henri	Tailleur	3189-91	"	L. 200.00
Lorrain Ant.	Hôtelier	3193	"	L. 360.00
Paquette P.A.	Hôtelier	3203	"	L. 240.00
Leblanc J.A.		92	Napoléon	L. 150.00
Deach Wm.	Journalier	93	"	L. 150.00
Lachance J.B.	Menuisier	93	"	L. 84.00
Moreau Jos.	Commercant	94	"	L. 84.00
Bureau JOS.	Barbier	3207 N. D.	"	L. 120.00
Leclair Jos.	Charretier	3209	"	L. 120.00
Chenail Pierre	Briquetier	3221	"	L. 120.00
Barrette L.	Barbier	3225	"	L. 84.00
Labeaumonière L.	Charpentier	3229	"	L. 120.00
Wilshire Jos.		3231	"	L. 144.00
Vaillancourt S.	Meubles	3233	"	L. 132.00
Thibault Alexis	Journalier	3235	"	L. 96.00
Dupuis Olivier	Mtre.de poste	3241	"	L. 84.00
Dalbec Victor	Steamfitter	3243	"	L. 120.00
Neveu Francois	Hôtelier	3247	"	L. 264.00
Pilon Alédéric	Charretier	3253	"	L. 120.00
Delisle F.	Cordonnier	3263	"	L. 84.00
Couillard Jos.	Barbier	3267	"	L. 120.00
Sicard P.O.	Finisher	3273	"	L. 102.00

(7)

Sauvé Chas.	Boucher	3275	Notre-dame	L.	\$90.00
HENRY// Barnes Ed.		3287	"	L.	96.00
Henri Pin	Bourgeois	3289	"	L.	84.00
Trudel César	Menuisier	3289.1/2	"	108	108.00
Blain Henry	Journalier	3289.1/2	"	L.	102.00
Cadieu Théo.	Journalier	3291	"	L.	84.00
David Rose	b	3295	"	L.	120.00
Papineau Jos.	Marchand	3293	"	L.	120.00
Poirier Alex.	Voitures	3297	"	L.	96.00
Poirier Ant.	Marchand	3299	"	L.	108.00
Campeau Sev.	Hôtelier	3307	"	L.	300.00
Bourdon Alph:		322	Richelieu	L.	540.00
Malo Nap.	Grain & fein	89	Vinet	L.	120.00
Labeille François	Journalier	214	Richelieu	L.	120.00
Geoffrion Louis	Laitier	212	"	L.	102.00
Larue Rod.	Repasseur	210	"	L.	90.00
Hughes Pat.	Finisher	210	"	L.	90.00
St-Onge Adélard	Journalier	210	"	L.	90.00
Hamelin Zotique	Gardien	208	"	L.	84.00
Hamond François	Journalier	208	"	L.	84.00
Geoffrion Xavier	Laitier	204	"	L.	102.00
Giroux Louis	Commis	202	"	L.	120.00
Verneau Elie J	Journalier	209	"	L.	108.00
Cadieu Evang.	Journalier	200	"	B.	120.00
Grisé Evariste	COMMES//	I98	"	L.	120.00
Dubé Alph.	Contracteur	I96	"	L.	144.00
Filion A.	Boucher	I94.1/2	"	L.	84.00
Tessier Séverin	Hôtelier	I70	"	L.	336.00
David Jos.	Forgeron	I72	"	L.	84.00
Maisonneuve A:	Machiniste	20	Dominion	L.	96.00
Maisonneuve Bénoni	Mouleur	I6	"	L.	108.00
Vary Arthur	Épicier	I68-68	Richelieu	L.	348.00
Gougeon Phil.	Marchand	I9	Dominion	L.	84.00
Goderre Alph.	Laitier	I64	Richelieu	L.	84.00
Austin Francis	Journalier	I21	"	L.	84.00
Dagenais Adelp.	Cloutier	I25	"	L.	84.00
Lamontagne Alex.	Charretier	I45	"	L.	84.00
Bapierre Aug.	Gardien	I47	"	L.	84.00
St-Onge Moise	Boucher	I53	"	L.	150.00
Bailly John		28	Dominion	L.	84.00
Morin Édouard	Finisseur	I63	Richelieu	L.	84.00
Bezeau Jos	Journalier	I65	"	L.	96.00
Laird David	Forblantier	I67	"	L.	96.00
Wilson Richard	Storeman	I87	"	L.	96.00
Côté Édouard	Ingénieur	I89	"	L.	96.00
Lafrance CHAS.	Journalier	I91	"	L.	84.00
Champagne EM.	Marchand	I92	"	L.	102.00
Marseilles Oliv.	Journalier	203	"	L.	96.00
Paiement Alf.	Taillleur	219	"	L.	96.00
Girard Fern.	Gardien	221	"	L.	96.00
Rivard Eph.	Charpentier	221	"	L.	96.00
Dubé William	Menuisier	225	"	L.	96.00
Lafortune Pierre	Engénieur	225	"	L.	96.00
Rivard Pierre	Tabac	227	"	L.	108.00
Rechen Ephrem	Marchand	I91	Vinet	L.	216.00
Malo Jos.	Charretier	I96	Delisle	L.	84.00
Deladurantaye P.X.	Commercant	I80	"	L.	180.00
Chadillon P.X.	Épicier	I74	"	L.	420.00
Smith Geo.	Peintre	31	Dominion	L.	114.00
O'Reilly P.M.	Agent	I59	Delisle	L.	84.00

(8)

Roy André	Charretier	590	Albert	L.	108.00
Côté Magloire	Cloutier	619	"	L.	84.00
Lusignan Et.	Organiste	625	"	L.	96.00
Leblanc Jas.	Cutter	625	"	L.	84.00
Glendinning Wm.	Fondeur	121	Vinet	L.	300.00
Barbe John	Darbier	123	"	L.	108.00
Gareau LS.	Cuisinier	125	"	L.	108.00
St-Pierre Zetique	Boucher	129	"	L.	132.00
St-Jean Ls.R.		131	"	L.	84.00
Vary Louis	Charretier	348	Richelieu	L.	90.00
Grenier Jos.	Platrier	332	"	L.	96.00
Vébert J.P.	Greffier-Trésorier	330	"	L.	96.00
Quévillon Ls.	Charretier	328	"	L.	90.00
Clermont Aug.	Cordonnier	313	"	L.	120.00
Dufort Jos.	Épicier	310	"	L.	108.00
Mark Geo.	Imprimeur	298	"	L.	120.00
Denille Wilfred	Cloutier	292	"	L.	84.00
Barette Théo:	Clos de bois	110	Napoléon	L.	120.00
Grenier Victor	Imprimeur	274	Richelieu	L.	84.00
St-Denis Jos.	Éclusier	272	"	L.	84.00
Cestigan T. OS.	Imprimeur	268	"	L.	120.00
Bisaillon J.B.		266	"	L.	96.00
Ducharme Alphonse		264	"	L.	96.00
Poirier Jos.	Collecteur	244	"	L.	108.00
Honeyman John	Centre-mtre.	242	"	L.	120.00
St-Denis Olier	REPASSEUR	240	"	L.	108.00
Hébert Jos.	Épicier		duvernay	L.	
Robert Jos.	Épicier	231	Richelieu	L.	120.00
Barette T.	Contracteur	235	"	L.	84.00
Mathieu L.Z.	Peintre	247	"	L.	120.00
Guilbord Théo.	Serre-frein	249	"	L.	102.00
Blanchard Aug.	Machiniste	253	"	L.	84.00
Brunet Geo.	Journalier	253	"	L.	84.00
Laflamme Ed.	Perfumantier	259	"	L.	120.00
Boudriault F.	Épicier	257	"	L.	212.00
Renaud Jos.	Cloutier	263	"	L.	84.00
Plante Jos.	Cordonnier	267	"	L.	96.00
Bazinet Isid.	Journalier	271	"	L.	96.00
Bisaillon Med.	Bourgeois	281	"	L.	84.00
Labrosse Bruno	Boucher	283	"	L.	150.00
Derepentinaux Jos.	Épicier	289	"	L.	168.00
Pépin Ones.	Cordonnier	293	"	L.	84.00
Chabot Henri	Épicier	307	"	L.	156.00
Laniel Dit Desresiers	Journalier	333	"	L.	84.00
Lapointe X.	Charretier	339	"	L.	84.00
Fournier Nap.	Agent	347	"	L.	84.00
Bell Jos.	Épicier	365	"	L.	120.00
Grégoire Arth.	Commis	141	"	L.	84.00
Tourneur Elie	Marchand	143	Attwater	L.	108.00
Bressard Alph.	Journalier	348	Réobide	L.	90.00
Lavabré Théo.	Commis	344	Delisle	L.	84.00
Trudeau Nap.	Épicier	350	"	L.	156.00
Lapierre Damase	Laitier	340	"	L.	90.00
Lalonde Jos.	Charpentier	338	"	L.	84.00

(9)

Perrotte Ovila	Cloutier	328	Delisle	L.	\$ 84.00
Rog Godfroi	Electricien	324	"	L.	96.00
Martineau Wm.	Repasseur	322	"	L.	84.00
Perras Geo.		316	"	L.	84.00
Dalbec J.E.	Ingénieur	314	"	L.	96.00
Bonenfant M.	Charpentier	312	"	L.	84.00
Lalonde Francois	Machiniste	308	"	L.	102.00
Dagenais Wm.	Ingénieur	304	"	L.	84.00
Legault Herm:	Charpentier	302	"	L.	102.00
Merin Damase	Inspecteur	300	"	L.	102.00
Cerbeil Arthur	Chauffeur	260	"	L.	84.00
Poirier J.B.	Charpentier	246	"	L.	84.00
Cannavan Rich.	T.de marbre	244	"	L.	108.00
Westway John		242	"	L.	108.00
Wiswell Ross	Machiniste	240	"	L.	120.00
Cornell Wm.	Bourgeois	238	"	L.	144.00
Baumgarden Ad.		238	"	L.	96.00
Aubert Emile	Contre-mtre.	236	"	L.	96.00
Monette Prosper	Boucher	214-212	"	L.	264.00
Normandin Is.	Journalier	102	Vinet	L.	84.00
Pagé Arthur	T.de livres	102	"	L.	84.00
Pagé Albert	Machiniste	100	"	L.	84.00
Milley Wm.	T.de marbre	221	Delisle	L.	96.00
Grenier Alex.	Commis	229	"	L.	84.00
Hill John J.	Steamfitter	231	"	L.	96.00
Goulet P.X.	Contre-mtre.	277	"	L.	84.00
Délanger Moise	Charpentier	279	"	L.	84.00
Tessier Trefflé	Machiniste	283	"	L.	96.00
Madore Jos.	Journalier	297	"	L.	84.00
Chalifoux Chas.	Meublier	323	"	L.	84.00
Filon Ernest	Journalier	323	"	L.	84.00
Malette Dalvida	Bagagman	327	"	L.	84.00
Barette Raphael	Cap.	329	"	L.	84.00
Goyette Moise	Meublier	331	"	L.	96.00
Laberge Clément	Journalier	335	"	L.	84.00
Raymond Moise	Machiniste	337	"	L.	84.00
Lemoine Emery	Confiseur	349	"	L.	84.00
Proteau Elzéar	Charretier	"	"	L.	84.00
Labrèche Francois	Épicier	153	Atwater	L.	156.00
Angrignon Arth.	Boucher	794	Albert	L.	96.00
Maloche John	Charretier	792	"	L.	108.00
Fairier Léon	Laitier	768	"	L.	114.00
Lafortune Red.	Blanchisseur	780	"	L.	102.00
Charren Armand	Horloger	774	"	L.	84.00
Tessier Emile	Agent	772	"	L.	84.00
Couture Alph.	Charpentier	786	"	L.	108.00
Fortin Léandre	Collecteur	780	"	L.	84.00
Marci Maxime	T.de pierre	782	"	L.	102.00
Lachapelle Olivier	Mouleur	754	"	L.	96.00
Consigny F.X.	Machiniste	754	"	L.	108.00
Perreault Nap.	Commis	756	"	L.	96.00
Durécher Herm.	Chauffeur	750	"	L.	96.00
Délanger Chas.	Commis	752	"	L.	96.00
Lupien Arthur	Charpentier	748	"	L.	96.00
St-Denis Is.	Pilote	746	"	L.	96.00
Brazeau Jos.		746	"	L.	96.00
Moquin Hubert	Journalier	744	"	L.	96.00
Watkins Ed.H.	Commis-voy.	742	"	L.	84.00
Ritchie Jos.	Charretier	734.1/2	"	L.	96.00
				L.	84.00

(10)

Bonhomme Phil.	Agent	698	Albert	L.	\$108.00
McLaughlin Jas.	Machiniste	698	"	L.	108.00
Legault Orel.	Epicier	122	Vinet	L.	144.00
Avon Geo.	Commis	675	Albert	L.	84.00
Rebillard O.	Charpentier	I24	.Vinet	L.	84.00
Trudel Philippe	Hôtelier	I26	"	L.	200.00
Hill Lorenze	Machiniste	I28	"	L.	96.00
Lebuis	Agent	5.I/2	Bonaventure	L.	84.00
Garen Eugène	Charretier	681	Albert	L.	108.00
Lemaire Ernest	Bourgeois	683	"	L.	90.00
Trudel Hermidas	Boulanger	683	"	L.	84.00
Walker Rich.	Electricien	689	"	L.	90.00
Dubois J.B.	Boucher	733	"	L.	84.00
Verdon Laurent	Cleutier	5.I/2	Dominion	L.	120.00
Lortie Chas.	Chauffeur	I456	St-jac.	L.	108.00
Bruyère Jas.		I466	"	L.	84.00
Régnier Naz.		I466	"	L.	84.00
Peers Noah	G. T. R.	I474	"	L.	120.00
Davis		I476	"	L.	120.00
Rolland Narc.	Centre-Mtrel//	I478	"	L.	90.00
Sanschagrin Em.	Boulanger	I480	"	L.	144.00
St-Pierre L.		I482	"	L.	120.00
Poirier Hyac.	Epicier	I488-90	"	L.	108.00
Dagenais	Charpentier	I492	"	L.	84.00
Thivierge Xavier	Meuleur	I494	"	L.	84.00
Phelan Jas.		I496	"	L.	84.00
Aubert Téles.	Charpentier	I498	"	L.	84.00
Brière J.B.	Boucher	I500	"	L.	108.00
Lafortune Arth.	Boucher	I508	"	L.	132.00
Marchand E.		I41	Vinet	L.	120.00
Wilson Geo.	Ingénieur	I43	"	L.	150.00
Lecuyer Chas.	Charpentier	I39	"	L.	84.00
Britts Thos.	G.T. R.	4	Bonaventure	L.	120.00
Dansereau Jas.	Huissier	8	"	L.	120.00
Dansereau Félix	Tailleur	5	"	L.	180.00
Driscoll John	C. P. R.	6	"	L.	168.00
Renault Philius	Marchand	7	"	L.	180.00
Gédon Cédéon	Cultivateur	I548	St-Jacques	L.	240.00
St-Pierre Zet.	Boucher	I550	"	L.	84.00
Dumont Thos.	Sculteur	I552	"	L.	120.00
Ranger Ferdinand	Charpentier	I554	"	L.	84.00
Normandin Henri	Laïtier	I556	"	L.	90.00
Kegle Jas.	Forbantier	I558	"	L.	90.00
Fergusson Wm.	Storeman	I562	"	L.	120.00
Smith Henry	Pompier	I562	"	L.	120.00
Heule Ephrem	Charpentier	I564	"	L.	96.00
Lymburner L.S.M.	Argenteur	I572	"	L.	120.00
Gesselin Wm.	Commis	I578	"	L.	84.00
Pilon Jas.	Epicier	I582	"	L.	240.00
Park Arthur		I584	"	L.	84.00
Prevencal Adel.	Commis	I584	"	L.	84.00
Poirier Ovilia	Cordonnier	I586	"	L.	180.00
St-Aubin Pierre	Charron	I588	"	L.	84.00
Guitard Max.	Boulanger	I594	"	L.	84.00
Sauvé Moise	Boucher	I594	"	L.	84.00
Rebillard Adel.	T.de pierre	I596	"	L.	84.00
Rothen David	Commis	I600	"	L.	120.00

(II)

Mc-Callum Neil	Gardien	I602	St-Jacques L.	96.00
Goyette Toue.	Sacristain	I604	" L.	96.00
Germain Pierre	Cordonnier	I612	" L.	96.00
Legault Télesp.	Charpentier	I632	" L.	144.00
Lussier Ant.	Epicer	I636	" L.	264.00
Anderson S.	Machiniste	I67	Atwater	84.00
Eden Edouard	Charpentier	"	" L.	84.00
Pierson Henry	Journalier	I59	" L.	84.00
Meloche Alfred	Epicer	I623	I623 St-Jacques L.	408.00
Desrosiers Isid.	Boucher	I61	Atwater	120.00
MÉRION THÉMIDOLE	Barbier	I619	St-Jac.	120.00
Desrosiers Isid.	Boucher	I615	" L.	84.00
Patenaude H.	Commercant	I609	" L.	108.00
Walpole Arth.	Contre-Mtre	I607	" L.	120.00
Cataford Wm.	Journalier	I605	" L.	102.00
Blain Zotique	Commis	I603	" L.	108.00
Benoit Alex.	Mouleur	I599	" L.	84.00
Patenaude Nap.	Sellier	I597	" L.	96.00
Cartier Henri	Charpentier	I591	" L.	96.00
Cauchon LS.	Journalier	I587	" L.	96.00
Ethier Olivier	Boucher	I585	" L.	84.00
Leclair Lambert	Plombier	I573	" L.	96.00
Rechen Alphonse	Cordonnier	I565	" L.	120.00
Frenette André	Machiniste	I563	" L.	108.00
Benneau Ludger	Journalier	I561	" L.	108.00
Douce F.X.	Epicer	I557-58	" L.	240.00
Allard Jos.	Barbier	I551	" L.	96.00
Thibault Jos.	Commis	I549	" L.	144.00
McCormick Mich.	Peintre	I547	" L.	84.00
Lucas F.X.	Charren	I60300	" L.	120.00
Valiquette Philias	Forbiantier	I545	" L.	84.00
Brosseau Edouard	Bourgeois	I541	" L.	120.00
Vaillancourt A.	Charretier	I49	Vinet	84.00
Lauzon Sam:	Repasseur	I493	St-Jac.	120.00
Buttier Jos.	Serrurier	I489	" L.	120.00
Moffatt G.U.	Avocat	I485	" L.	120.00
Duggan John	Packer	I483	" L.	96.00
Dufour Ls.	Barbier	I479	" L.	120.00
Demers Alfred	Cordonnier	I475	" L.	96.00
Deveau Mathias	Tabac	I621	" L.	108.00
Bissonnette Jos.	Boureur	I469	" L.	108.00
Madden Jas.	Plombier	I465.1/2	" L.	84.00
Sabourin Ant.	Forgeron	I463	" L.	84.00
Leclair Benjamin	Journalier	I461	" L.	120.00
Paiement Eug.	Barbier	I459	" L.	96.00
Roy Napoléon	Epicer	I455	" L.	120.00
Validé Nap.	HOSELIER	I453	" L.	300.00
Mc-Shane Thos.	Commis	74	Quesnel	90.00
Meadows SW.	Artiste	80	" L.	96.00
Filion Fern.	Centre-MTRE.	84	" L.	96.00
Jacobson Jacob	Journalier	86.1/2	" L.	84.00
Weir Herm.	Journalier	88	" L.	84.00
Gauthier Benj.	Agent	100	" L.	96.00
Charren Geo.	COMMERCANT	100	" L.	96.00
Wilson Robert	Machiniste	I24	" L.	96.00
Manhire Geo.	Plombier	I28	" L.	96.00
Mahan Wm.	Ingénieur	I30	" L.	96.00
Douce Chas.	Imprimeur	I32.1/2	" L.	108.00
Fry Philippe	Plâtrier	I34	" L.	96.00
Taylor Frank	Plombier	I36	" L.	96.00
				302.00

(12)

Reino Ernest	Electricien	I38	"	L.	\$ 96.00
Woodward Fred.	Journalier	I40	"	L.	96.00
Anderson Dan.	Ingénieur	I42	"	L.	96.00
Young Archie.	Storeman	I44	"	L.	96.00
Lavigne Wilfrid	Commis	I52	"	L.	84.00
Morin Cyrille	Ingénieur	I62	"	L.	84.00
Blanchette A:	Menuisier	I64	"	L.	120.00
Lebert Ovide	Boucher	I70	"	L.	132.00
Leclair Lambert	Plombier	I72	"	L.	96.00
Lacroix Théophile	Menuisier	I78	"	L.	96.00
Ashton John	T.de livres	I78	"	L.	96.00
Clément Fera.	Épicier	I80	"	L.	120.00
Alexander Thos	JARNAUD	I86	"	L.	84.00
Hawkin Wm.	Charretier	I88	"	L.	96.00
Caron Jos.	T.de pierre	I90	"	L.	84.00
Laurin Samuel	Charretier	I92	"	L.	84.00
St-Hilaire Elzéar	Meublier	247	"	L.	84.00
St-Jacques Delphine	Journalier	239	"	L.	84.00
Emond François	Journalier	237	"	L.	84.00
St-Julien H.P.	Menuisier	235	"	L.	84.00
Boucher Guill.	Journalier	233	"	L.	84.00
Mc-Mahon Jas.	Finisseur	231	"	L.	84.00
Théoret Israel	Boucher	225	"	L.	84.00
Hinton Jas..	Peintre	221	"	L.	84.00
Maurice Jos.	Ingénieur	219	"	L.	84.00
Goyette Mich.	Menuisier	217	"	L.	96.00
Messier Paul	Journailler	215	"	L.	96.00
Mc-Bain Alfred	Journalier	213	"	L.	84.00
Feucault Jas.	Ingénieur	211	"	L.	84.00
McGrath John	209	"	L.	96.00	
WRIGHT Chas.	Finisseur	205	"	L.	96.00
Paul James	Meunier	203	"	L.	90.00
Stanchiff John	Meublier	201	"	L.	84.00
Laurent Max.	Taillleur	I99	"	L.	96.00
Giroux Ant.	Bouanger	I97	"	L.	90.00
Dompierre Achile	Boucher	I93	"	L.	96.00
Mc-Inness Alex.	Charpentier	I87	"	L.	96.00
Milne Alex.	Messageur	I85	"	L.	108.00
Payette Eug.	Agent	I83	"	L.	96.00
Hall John	Journalier	I81	"	L.	96.00
Meadows John.	I79	"	L.	108.00	
Giguère Ed.	Charretier	I77	"	L.	90.00
Wickins Jas. G.	Plombier	I75	"	L.	96.00
Clark Alex.	PLATREURS	I73	"	L.	96.00
Cinq-Mars H.A.	Huissier	I71	"	L.	96.00
Turner Jas.	Meunier	I69	"	L.	90.00
Lannquist Harry	Box-mager	I67	"	L.	108.00
Lafleur L.P.	Taillleur	I65	"	L.	96.00
Gillis Donald	I61	"	L.	108.00	
Dufall Wm.	FORER	I59	"	L.	102.00
Ramsay Allan	Menuisier	I57	"	L.	108.00
Touchette J.	Charpentier	I53	"	L.	93.00
Ashton Alex.	I45	"	L.	108.00	
McCullough Wm.	C.F.R.	I43	"	L.	108.00
Franklin Geo.	Journalier	I41	"	L.	96.00
Meadows Wm.	I39	"	L.	108.00	
Watson Donald	Steamfitter	I35	"	L.	102.00
Desjardins Jean	Journalier	I35	"	L.	84.00
Leduc Jos.	Journalier	I33	"	L.	84.00
Belhumeur Is.	I31	"	L.	84.00	
Cook Albert	I31	"	L.	84.00	
Binette J:B:	Boucher	I29	"	L.	84.00

(13)

McDowell John	Machiniste	I19	Quesnel	L.	\$108.00
Mc-Gibbon John	G. T. R.	I17	"	L.	96.00
Mc-Grath Thos.	Finiisseur	I15	"	L.	96.00
Lefebvre Oct.	Charretier	I13	"	L.	120.00
Beausoleil Jos.	Centre-Mtre.	I26	Vinet	L.	132.00
Fortin Ls.		I70	"	L.	150.00
Tartes Edmond	Journalier	52	Av. Dominion	L.	84.00
Johns John	Finisher	54	"	L.	87.00
Black Adam	Journalier	58	"	L.	84.00
Philippe Geo.	Charpentier	60	"	L.	84.00
Morris Has.	Chauffeur	62	"	L.	84.00
Mc-Donald J.	Photo.	64	"	L.	90.00
Parker R.H.	Imprimeur	64	"	L.	90.00
Wood Alex.	Ingénieur	66	"	L.	84.00
Sullivan Wm.	C. P. R.	I83	Vinet	L.	102.00
Scanian Wm.	Macon	I83	"	L.	96.00
Tapp Walter	Confiseur	I79	"	L.	102.00
Brisebois Ephrem	Chauffeur	I77	"	L.	120.00
Guay Mich.		I75	"	L.	84.00
Bannon Mich.	Forgeron	I73	"	L.	114.00
Lalande A.F.	Epicier	I67	"	L.	250.00
Hostie Arché	Gardien	III	Quesnel	L.	96.00
Cahill Rich.	Journalier	III	"	L.	84.00
Girard Henri	Barbier	93	"	L.	84.00
Smith JOHN.	Messager	72	Coursol	L.	192.00
Clarke John	Commis	I03	"	L.	96.00
Currier Chas.	Boucher	I03	"	L.	120.00
Dufour Jos.	Rentier	I12	"	L.	96.00
Smith Thos.	C. P. R.	I18	"	L.	96.00
Rouse Chas.		I20	"	L.	96.00
Harding Fred.	Ingénieur	I23	"	L.	96.00
Raymond Alf.	Forgeron	I24	"	L.	120.00
Beauchamp Alph.	Charpentier	I28	"	L.	120.00
Laflamme Jos	Commis	I30	"	L.	120.00
Labelle Jos.	Pliembier	I32	"	L.	120.00
O'Brien Jos.	Machiniste	I36	"	L.	108.00
Guyon Hormidas	Charpentier	I38	"	L.	96.00
Clemings Thos.	C. P. R.	I40	"	L.	96.00
Lecavalier Benj.	Journalier	I42	"	L.	96.00
St-Jacques Delphus	Modeleur	I44	"	L.	96.00
Champoux Jos	Professeur	I46	"	L.	96.00
Allen Harry		I48	"	L.	96.00
Upham Wm.	I50	I50	"	L.	98.00
Wilcox	Charpentier	I52	"	L.	108.00
Barrett Geo.	Boulanger	I54	"	L.	108.00
Baker Thos.		I58	"	L.	108.00
Cook Fred.	Machiniste	I60	"	L.	108.00
ALGUIRE Norman	Charretier	I63	"	L.	108.00
Donaghue Wm.	Centre-Mtre.	I70	"	L.	108.00
Ardley Waiter	Commis	I72	"	L.	108.00
Mc-Donald D.B.	T.de livres	I76	"	L.	108.00
Charbonneau Em.	Epicier	I82	"	L.	108.00
Duhamel Alph.	Commis	I84	"	L.	108.00
Cedington Geo.		I86	"	L.	84.00
Ennis ED.JAR.	Inspecteur	I88	"	L.	144.00
Marsh Frank	Finiisseur	I90	"	L.	144.00
Paquin Philius	Contracteur	I92	"	L.	144.00
Bélair Thos.	BOURNT	I94	"	L.	144.00
Morin Oct.	Charpentier	I96	"	L.	144.00
				L.	13200

(14)

Pagé Jos.	C. P. R.	I93	Coursel	L.	\$132.00
Morrison And.	Commis	202	"	L.	144.00
Lynett Jas.	Machiniste	204	"	L.	144.00
Parkinson Geo.	Charretier	206	"	L.	132.00
Thomas Jos.	Lithographe	208	"	L.	132.00
Munn Fred	Boucher	210	"	L.	132.00
Ayers John		214	"	L.	132.00
Bannan Jas.	Taillleur	216	"	L.	132.00
Hannaford Alf.	Laitier	218	"	L.	156.00
Holmes John	Peintre	222	"	L.	108.00
Weldon Chas.	Commis	228	"	L.	108.00
Woodhouse W. Veiturier	232	"	"	L.	108.00
Smith Jos.	Piombier	234	"	L.	120.00
May H.S.	T. de livres	236	"	L.	120.00
Cunningham W.H.	Modéleur	238	"	L.	120.00
Earle Geo.	T. de livres	238	"	L.	108.00
Wood R.H.	Commis-Voy.	242	"	L.	96.00
Willett Edward	Artiste	244	"	L.	120.00
Janes Daniel	Charpentier	246	"	L.	120.00
Cameron Angus	Macon	250	"	L.	108.00
Leroux Chas.	Collecteur	252	"	L.	114.00
Matheson Duncan	EACON	254	"	L.	108.00
David Geo.	Secton	256	"	L.	108.00
Feeley Wm.	Journalier	258	"	L.	108.00
Tulloch Jas.	Commis	262	"	L.	108.00
Gray John	Machiniste	264	"	L.	120.00
Bads Oliver	Journalier	271	Atwater	L.	102.00
Fraser Jas.	Charpentier	273	"	L.	120.00
Blanchard A.F.	Fpicier	277	Coursel	L.	96.00
Verner Henry	Modéleur	278	"	L.	108.00
Mc-Claren Rob.	Charpentier	279	"	L.	108.00
Johns Franz	Charretier	287	"	L.	108.00
Duggan Pat.	ZES "	285	"	L.	96.00
Williams John	Charpentier	287	"	L.	108.00
France Richard	Journalier	287	"	L.	108.00
Bellefeuille Philie	Boulanger	299	"	L.	86.00
Chiaffosson John	Macon	207	"	L.	108.00
French J.A.H.	C. P. R.	205	"	L.	120.00
Gray John	Stone cutter	201	"	L.	108.00
Leverenz Herman	Pompes-funèbres	199	"	L.	144.00
Dufty John		193	"	L.	132.00
Robertson Geo.	Charpentier	195	"	L.	144.00
Tanguay Jos.	MFGR.	193	"	L.	144.00
Campbell Peter	Macon	189	"	L.	144.00
Adams John	Electricien	187	"	L.	144.00
Parsons Rob.	Commis	185	"	L.	120.00
Hay EDMOND	Ingénieur	183	"	L.	144.00
Mc-Neice Osias		181	"	L.	144.00
Narbonne Nap.	Comptable	179	"	L.	120.00
Taylor Ed.	IMPRIMEUR	177	"	L.	144.00
Mc-Donald J.D.	Bourgeois	175	"	L.	144.00
Ruppé Félix	Forgeron	173	"	L.	120.00
Stewens John		171	"	L.	120.00
Olsen Chas.M.	Contre-litre.	169	"	L.	120.00
Raby Jos.	Commis	167	"	L.	108.00
Loup James	Commis	165	"	L.	142.00
Mc-Leod J.B.P.	Plâtrier	161	"	L.	120.00
Greenleaf Frank	Taillleur	155	"	L.	120.00
Linchin Alf.	Chauffeur	149	"	L.	120.00
Small		143	"	L.	102.00
Walker Ed.	Charpentier	141	"	L.	126.00
Laberge Théo.	Boucher	133	"	L.	144.00
				L.	120.00

(15)

Watt Chas.	Commis-Voy.	I31	Cousset	L.	\$144.00
Whiten Henry	T.de pierre	I21	"	L.	I44.00
Leders T.J.	T.de livres	I19	"	L.	I44.00
Jackson Alf.	Commis	I17	"	L.	I44.00
Hartley Sydney	T.de livres	I15	"	L.	I32.00
Léger Ant.	Contracteur	I13	"	L.	I80.00
Jones John	Charpentier	III	"	L.	I32.00
Gosselin Guill.	Cordonnier	I09	"	L.	I20.00
Léger Eusebe	Journalier	I07	"	L.	I20.00
Stewart Jas.	G. T. R.	I05	"	L.	I20.00
Paré Cézaire	Commis	I03	"	L.	I20.00
Gervais Zetique	Boucher	I01	Vinet	L.	I05.00
Keates Wm.	C. P. R.	I00	Vinet	L.	I20.00
Alliston Wm.		I92	"	L.	90.00
Mc-Innis P.S.R.	Marchand	91	Coursel	L.	240.00
Eden John	Expéditeur	89	"	L.	204.00
Lee Samuel		87	"	L.	I56.00
Mc-Cann H.W.	Oérateur	85	"	L.	I44.00
Ryan BBB	Centre-Mtre.	83, I/2	"	L.	216.00
O'Brien Mich.		83	"	L.	I92.00
O'Gegner J.D.		456	St-Antoine	L.	240.00
Cadieu Honoré	Barbier	462	"	L.	I44.00
Dunn S.	TENEUR livre	464	"	L.	216.00
Labelle J.B.T.	EPIGGER	468	"	L.	450.00
Brown Rob.	Commis	I99	Vinet	L.	I92.00
Chenelle W.R.	Commis	I97	"	L.	I92.00
Harrison Jesse	Messager	I95	"	L.	I92.00
Mills Chas.	Commis-voy.	I89	"	L.	I92.00
Heugh Henry	496 St-Antoine			L.	I56.00
Versailles Alph.	Boucher	504	St-Antoine	L..	I08.00
Turcotte Esdras	Tailleur	506	"	L.	I20.00
Rice John A.	Rpicier	510	"	L.	I92.00
Jones John	Commis	512	"	L.	I20.00
Mowatt Rob.	Ingénieur	514	"	L.	I08.00
Niven B.H.	Electricien	518	"	L.	I20.00
Pépin PAUL	Marchand	520	"	L.	I92.00
Wilson Andrew	Inspecteur	522	"	L.	I92.00
McCormick John	Plâtrier	524	"	L.	I20.00
Laroque J.B.	Centre-Mtre.	526	"	L.	I08.00
Hartwick John	Ferblantier	530	"	L.	84.00
Munree Wm.		536	"	L.	I56.00
Morrissey Thos.	Centre-Mtre.	532	"	L.	I44.00
Milley John	Journalier	534	"	L.	96.00
Dalley Henry	Conducteur	538	"	L.	884.00 -84.00
James Cecil A.	T.de livres	540	"	L.	I44.00
Malette T.	Cordonnier	I91	Atwater	L.	I08.00
Hardey Jas.	Boulanger	I87	"	L.	I08.00
Connell Walter	Briquetier	I88	"	L.	I08.00
St-Eve E.B.	Conducteur	I79	"	L.	I08.00
Callaghan Jas.	Jardinier	I77	"	L.	96.00
Boen Gee.	Briquetier	I75	"	L.	I02.00
Gagnon Albert	Commis	477	St-Antoine	L.	228.00
Agnew S.A.	Chapelier	483	"	L.	264.00
Harnam W.B.	Télép.	485	"	L.	I92.00
Derrick Fred.		487	"	L.	300.00
Murray Gee.	Commis-Voy.	6	Woodstock	L.	I44.00
Mc-Donald Wid.		I0	"	L.	I44.00
Ritchie David	Foreman	I2	"	L.	I44.00
Brown Robert	Marchand	I8	"	L.	I44.00

(16)

Brown Thos.	Marchand	16	Weedstock L.	\$144.00
Parker W.H.	Commis-Vey.	18	" L.	144.00
Skulley Jas.	Commis	22	" L.	132.00
Veary Thos.	"	24	L.	150.00
Elliott Geo.	"	26	" L.	144.00
Power R.I.	TENEUR livres	489	St-Antoine L.	288.00
Gibbin Michael	Commis-Vey.	495	" L.	144.00
Palmer Henry	Cieffeur	497	" L.	156.00
Hartenstein Jas.	Ingénieur	499	" L.	120.00
Clyma Jas.H.	Bijoutier	501	" L.	144.00
KAESHP Nelson	MFUR.	505	" L.	150.00
Shea J.K.	Commis	507	" L.	132.00
Holiday Jas.	"	509	" L.	156.00
Luddenham A.E.	Taillleur	519	" L.	144.00
Barry John	Cordonnier	521	" L.	288.00
Reynolds Thos.	Charretier	523	" L.	144.00
Kellmar Max.	Centre-Mtre.	8	Calumet.	204.00
Reid Robert	"	8	" L.	180.00
Rowley Jas.	"	10	" L.	144.00
Ferns S.W.	"	35	" L.	108.00
Camp Ed.	C. P. R.	33	" L.	120.00
Stump ERG.	Machiniste	31	" L.	120.00
Guthridge David	Commis-Vey.	29	" L.	120.00
Brady Jas.	"	27	" L.	108.00
Gilker Jas.	Charpentier	23	" L.	132.00
Whitney A.G.	Electricien	21	" L.	132.00
Fortin Jas.	Cigarier	19	" L.	132.00
Holstead Geo.	Agent	17	" L.	132.00
Freeland Jas.	Charpentier	15	" L.	126.00
Hadwin Jas.	"	13 7 /99	" L.	132.00
De Penser J.P.	Marchand	5	" L.	144.00
Screder Octavius	Bijoutier	3	" L.	132.00

L'extracte ci-dessus a été soumis au conseil de la municipalité de Ste-Cunégonde de Montréal, à une assemblée spéciale tenue le seizième jour de Mars, 1898, et a été examiné, corroboré et approuvé.-

J.P. Vébert
Greffier-Trésorier.-

- 377 -

18 Mars, 1898
Liste des jurés pour
l'année 1897-98

P27/D1,85

A Messieurs J.P. HEBERT, Greffier de la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, et

MARCEL E. LUMBERGER, Pro-Maire.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser dans ce pli ainsi qu'au conseil de la cité de Ste-Cunégonde de Montréal, ma résignation comme maire et échevin. Je sais que je suis légalement qualifié pour remplir ces deux positions et j'ai de plus des opinions d'avocats qui me confirment de nouveau dans cette certitude. Jamais je n'aurais osé remplir la charge d'échevin ou de maire de la cité de Ste-Cunégonde si je n'avais pas été qualifié pour ces charges. Cependant, comme je désire ne froisser les susceptibilités de qui que ce soit je crois qu'il vaut mieux pour moi vous envoyer ma résignation, et c'est ce que je fais par les présentes.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de toute ma considération.

Sainte-Cunégonde, 17 Mars, 1898.

A.S. Delisle

17 Mars, 1898

Désignation au Demi-mois
du Maire

A. S. Delisle

P27/D1,85

et etonsieur Le Lénaire.

Et à etonsieurs les Etchevins de la cité de
Ste Geneviève

Messieurs,

Je m'adresse à vous pour voir la
charge comme gardien dans le parc, et j'espere
que je vous donnerai satisfaction, comme je l'ai
fait l'an passé, comme plusieurs d'entre vous
messieurs les Etchevins avec qui le voir que j'ai
entretenu ce parc, le mieux possible, et faisant
vous obligery rache très-humble et tout dévoué

E. Le Lénaire.

citoyen
de Ste Geneviève.

21 Mars 1898.

-379-

21 Mars, 1898

Gardien du square - place
solicite par
J. Lemaire

P27/D1,85

P27/D1,85

Province de Québec.

No. 1850/98 —————

Bureau du Secrétaire,

Québec, 22 mars 1898.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'Honorable Secrétaire de la Province, d'accuser réception de votre lettre en date du 18
~~Mars Courant~~ par laquelle vous transmettez un règlement Zps 91 de la Cité de Sté Cunégonde, Comté d' Hochelaga,
concernant les licences —————, et de vous informer que le sujet auquel elle se rapporte, ne manquera pas de recevoir toute son attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Mr. J. P. Vibert. Jos. Vézien
refair.
Cité de Sté Cunégonde.

Assistant Secrétaire de la Province.

P27/D1,85

- 380 -

22 Mars, 1898

Regl. n° 91 - accusé de
réception du -
Jas. Bourne
as. Sec. prov.

- 380 -

22 Mars, 1898

Gratification demandée
par

T. Poch St Denis

Le 22 Mars 1898

Après l'arrestation de la
cité de Lévis

Messieurs.

Connus, il a
loufau de l'usage
que le conseil de la
cité de Lévis
ait fait le gardien
surtout beaucoup
de services rendus par
qui soit arrêté ou
peur de

Je souhaitais faire que la
même gratification me
soit faite tout de même

P27/D1,85

Services ci-haut mentionnés
me.

Je prie au nom de mon
successeur une réponse
favorable

Très respectueusement
Poch. M. Denis

Roch. M. Denis

P27/D1,85

SERMENT DU MAIRE OU D'UN ÉCHEVIN.

Je, Marcel E. Lymburser élu Maire pour la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, jure que je remplirai fidèlement les devoirs de la dite charge, au meilleur de mon jugement et capacité; et que j'ai et que je suis en possession pour mon propre usage de biens-immeubles dans la dite cité, après paiement ou déduction faite de toute charge affectant les dits immeubles, de la valeur de mille piastres et que je ne les ai pas obtenus par fraude ou collusion, ou que je n'en ai pas obtenu un titre pour me rendre éligible comme *Maire*, comme susdit. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Donné à Sainte-Cunégonde, ce vingt-troisième jour
de Mars 1898

Marcel E. Lymburser

P27/D1,85

- 381 -

23 Mars, 1898
Serment d'officier du
Maire

M. G. Lyman

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85

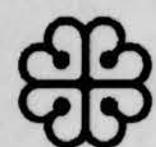


CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,85



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER